Budget des dépenses principal de la Province du Manitoba

pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990 déposé pour adoption lors de la deuxième session de la trente-quatrième législature

L'hon. Clayton Manness
Ministre des Finances
Province du Manitoba

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire du Budget des dépenses principal	page	1			
Sommaire des dépenses en capital	page	2			
Législation (I)	pages	3 à 6	..... résolutions nos	1	à 4
Conseil exécutif (II)	pages	7 et 8	..... résolution no	5	
Agriculture (III)	pages	9 à 15	..... résolutions nos	6	à 16
Fonction publique (XVII)	pages	16 à 19	..... résolutions nos	17	à 19
Consommation, Corporations et Coopératives (V)	pages	20 à 23	..... résolutions nos	20	à 23
Culture, Patrimoine et Loisirs (XIV)	pages	24 à 29	..... résolutions nos	24	à 27
Éducation et Formation professionnelle (XVI)	pages	30 à 39	..... résolutions nos	28	à 35
Services de l'emploi et Sécurité économique (XXXIV) ...	pages	40			
Énergie et Mines (XXIII)	pages	41 à 44	..... résolutions nos	36	à 39
Environnement (XXXI)	pages	45 à 48	..... résolutions nos	40	à 42
Services à la famille (IX)	pages	49 à 57	..... résolutions nos	43	à 48
Finances (VII)	pages	58 à 65	..... résolutions nos	49	à 57
Services du Gouvernement (VIII)	pages	66 à 73	..... résolutions nos	58	à 64
Santé (XXI)	pages	74 à 84	..... résolutions nos	65	à 71
Voirie et Transport (XV)	pages	85 à 93	..... résolutions nos	72	à 79
Logement (XXX)	pages	94 à 97	..... résolutions nos	80	à 84
Industrie, Commerce et Tourisme (X)	pages	98 à 106	..... résolutions nos	85	à 94
Justice (IV)	pages	107 à 115	..... résolutions nos	95	à 101
Travail (XI)	pages	116 à 120	..... résolutions nos	102	à 104
Ressources naturelles (XII)	pages	121 à 135	..... résolutions nos	105	à 116
Affaires du Nord (XIX)	pages	136 à 142	..... résolutions nos	117	à 122
Développement rural (XIII)	pages	143 à 148	..... résolutions nos	123	à 134
Direction générale des services aux personnes âgées (XXIV)	page	149	..... résolution no	135	
Situation de la femme (XXII)	pages	150 et 151	..... résolution no	136	
Affaires urbaines (XX)	pages	152 à 155	..... résolutions nos	137	à 140
Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba (XXVI)	pages	156 à 158	..... résolution no	141	
Crédits - Inondations et urgences diverses (XVIII)	page	159	..... résolution no	142	
Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux (XXXV)	page	160	..... résolution no	143	
Augmentation générale de salaire (XXV)	page	161	..... résolution no	144	
Totaux et conciliation	page	162			

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1990 — Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Budget total des dépenses
(1)				
16 958 400 $	Législation	13 056 400 $	..... $	13 056 400 $
3 294 200	Conseil exécutif	3 288 000	.....	3 288 000
	Agriculture			
66 007 200	• Programmes du ministère	62 110 700	.....	62 110 700
11 031 200	• Caisse d'assurance-revenu	10 773 500	.....	10 773 500
12 000 000	• Programme de réduction des taxes scolaires des exploitants agricoles	15 400 000	.....	15 400 000
18 300 000	• Programme de secours d'urgence aux agriculteurs victimes de la sécheresse	.....	.....	.....
66 404 700	Fonction publique	69 862 600	.....	69 862 600
7 178 100	Consommation, Corporations et Coopératives	7 934 900	.....	7 934 900
20 734 000	Culture, Patrimoine et Loisirs	20 147 300	200 000	20 347 300
800 059 900	Éducation et Formation professionnelle	825 042 100	32 145 500	857 187 600
12 768 200	Énergie et Mines	12 015 400	.....	12 015 400
10 924 900	Environnement	12 082 000	.....	12 082 000
450 543 500	Services à la famille	491 480 900	.....	491 480 900
	Finances			
20 313 900	• Programmes du ministère	20 864 600	1 162 900	22 027 500
237 100 000	• Paiement des crédits d'impôt	248 800 000	.....	248 800 000
483 272 100	• Dette publique (crédits législatifs)	487 990 100	.....	487 990 100
4 636 200	• Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs)	.....	.....	.....
153 048 400	Services du Gouvernement	124 481 500	25 301 100	149 782 600
1 457 973 500	Santé	1 512 982 900	44 250 900	1 557 233 800
219 257 100	Voirie et Transport	112 554 900	112 926 200	225 481 100
48 297 300	Logement	50 030 500	350 000	50 380 500
35 454 800	Industrie, Commerce et Tourisme	35 038 500	2 873 500	37 912 000
131 598 900	Justice	142 452 600	.....	142 452 600
14 845 400	Travail	15 183 800	.....	15 183 800
104 884 000	Ressources naturelles	91 698 600	7 672 400	99 371 000
24 827 400	Affaires du Nord	20 514 100	3 420 200	23 934 300
54 076 000	Développement rural	50 841 700	6 978 000	57 819 700
200 000	Direction générale des services aux personnes âgées	207 300	.....	207 300
764 800	Situation de la femme	763 400	.....	763 400
74 358 900	Affaires urbaines	50 407 200	26 960 000	77 367 200
21 378 800	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	18 102 400	6 611 900	24 714 300
2 750 000	Crédits - Inondations et urgences diverses	1 700 000	.....	1 700 000
5 300 000	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux	3 400 000	.....	3 400 000
.....	Augmentation générale de salaire	14 000 000	.....	14 000 000
.....	(2) Dépenses en capital secondaires	(27 100 000)	27 100 000	.....
4 590 541 800 $		4 518 107 900 $	297 952 600 $	4 816 060 500 $

Note (1) - Les montants du Budget 1988-1989 ont été rajustés pour tenir compte des transferts de crédits à la suite de la réorganisation de ministères, et des transferts aux ministères résultant de la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba.

Note (2) - Les dépenses en capital secondaires incluses dans les crédits de fonctionnement courants de l'exercice se terminant le 31 mars 1989 sont de 26 200 000 $.

SOMMAIRE DES DÉPENSES EN CAPITAL

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1989
..... $	Législation	..... $
.....	Conseil exécutif	.....
	Agriculture	
.....	• Programmes du ministère	.....
.....	• Caisse d'assurance-revenu	.....
.....	• Programme de réduction des taxes scolaires des exploitants agricoles	.....
.....	• Programme de secours d'urgence aux agriculteurs victimes de la sécheresse	.....
.....	Fonction publique	.....
.....	Consommation, Corporations et Coopératives	.....
.....	Culture, Patrimoine et Loisirs	200 000
28 566 100	Éducation et Formation professionnelle	32 145 500
.....	Services de l'emploi et Sécurité économique	.....
.....	Énergie et Mines	.....
.....	Environnement	.....
.....	Services à la famille	.....
	Finances	
.....	• Programmes du ministère	1 162 900
.....	• Paiement des crédits d'impôt	.....
.....	• Dette publique (crédits législatifs)	.....
.....	• Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs)	.....
28 869 300	Services du Gouvernement	25 301 100
41 775 400	Santé	44 250 900
111 174 200	Voirie et Transport	112 926 200
130 000	Logement	350 000
2 493 300	Industrie, Commerce et Tourisme	2 873 500
.....	Justice	.....
.....	Travail	.....
7 708 400	Ressources naturelles	7 672 400
3 355 400	Affaires du Nord	3 420 200
7 106 000	Développement rural	6 978 000
.....	Direction générale des services aux personnes âgées	.....
.....	Situation de la femme	.....
24 548 500	Affaires urbaines	26 960 000
5 218 100	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	6 611 900
.....	Crédits - Inondations et urgences diverses	.....
.....	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux	.....
.....	Augmentation générale de salaire	.....
260 944 700 $		270 852 600 $
26 200 000	Dépenses en capital secondaires incluses dans les crédits de fonctionnement courants	27 100 000
287 144 700 $		297 952 600 $

BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL DE LA PROVINCE DU MANITOBA

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1990

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990
		LÉGISLATION (I)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
2 239 400 $	1.	Indemnités (crédits législatifs)	2 329 000 $
1 107 300	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs)	1 152 700
1 476 000	3.	Allocations aux députés (crédits législatifs)	2 793 900
2 753 200	4.	Autres dépenses de l'Assemblée	3 120 600
2 529 000	5.	Bureau du Vérificateur provincial	2 649 900
554 800	6.	Ombudsman	598 400
6 298 700	7.	Élections Manitoba	411 900
16 958 400 $ *		**Total des crédits pour la Législation**	13 056 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988–1989
Budget des dépenses principal 1988–1989	16 958 400 $
Crédits 1988–1989 après rajustement	16 958 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Crédits législatifs	Exercice se terminant le 31 mars 1990
		LÉGISLATION (I)		
		Dépenses de fonctionnement courantes		
2 239 400 $	1.	Indemnités (crédits législatifs)		**2 329 000 $**
		Indemnités des députés.		
2 210 400 $		(a) Députés	2 300 000 $	
21 500		(b) Indemnités supplémentaires du Président, du Vice-président, et du Vice-président des comités; indemnité intersessionnelle du Président	21 500	
7 500		(c) Leader parlementaire de l'Opposition; Whips des partis	7 500	
1 107 300 $	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs)		**1 152 700 $**
		Prestations de retraite des députés.		
1 107 300 $		(a) Prestations et remboursements	1 152 700 $	
1 476 000 $	3.	Allocations aux députés (crédits législatifs)		**2 793 900 $**
		Dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.		
566 400 $		(a) Frais de représentation et indemnités de circonscription	1 483 500 $	
249 500		(b) Allocation quotidienne	391 600	
30 000		(c) Travail en comité	30 000	
223 900		(d) Indemnité de kilométrage	233 100	
92 900		(e) Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	96 700	
309 800		(f) Imprimés	322 500	
3 000		(g) Dépenses du Président	3 000	
500		(h) Dépenses du Vice-président	500	
.....		(j) Allocation d'automobile	233 000	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		LÉGISLATION (I) (suite)			
2 753 200 $	4.	**Autres dépenses de l'Assemblée**		**3 120 600 $**	1
		Soutien administratif de l'Assemblée législative.			
148 800 $		(a) Chef de l'Opposition officielle	139 300 $		
	20 600 $	(1) Traitement du Chef de l'Opposition officielle	20 600 $		
	96 000	(2) Salaires	87 800		
	32 200	(3) Autres dépenses	30 900		
15 600		(b) Chef du deuxième parti de l'Opposition	15 600		
1 304 600		(c) Salaires	1 504 800		
796 800		(d) Autres dépenses	868 600		
487 400		(e) Le Hansard	592 300		
	292 700 $	(1) Salaires	359 000 $		
	194 700	(2) Autres dépenses	233 300		
2 529 000 $	5.	**Bureau du Vérificateur provincial**		**2 649 900 $**	2
		Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail, en conformité avec les dispositions de la Loi sur le vérificateur provincial.			
2 404 400 $		(a) Salaires	2 476 200 $		
124 600		(b) Autres dépenses	173 700		
554 800 $	6.	**Ombudsman**		**598 400 $**	3
		En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'ombudsman, reçoit les plaintes, enquête, et redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible.			
484 700 $		(a) Salaires	515 900 $		
70 100		(b) Autres dépenses	82 500		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		LÉGISLATION (I) (suite)			
6 298 700 $	.....7.	Élections Manitoba		**411 900 $**	4
		Responsabilités : inscription des électeurs, déroulement des élections, et application des dispositions de la Loi sur le financement des campagnes électorales.			
701 900 $		(a) Salaires	263 200 $		
5 596 800		(b) Autres dépenses	148 700		
		Total des crédits pour la Législation :			
12 135 700 $		Total des crédits votés pour la Législation	6 780 800 $		
4 822 700		Indemnités, prestations de retraite et allocations des députés (crédits législatifs)	6 275 600		
16 958 400 $		**Total des crédits pour la Législation**		**13 056 400 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

CONSEIL EXÉCUTIF (II)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 907 800 $	1.	Administration	**3 288 000 $**
386 400	2.	Indemnités de cessation d'emploi et gratification de vacances	.....
3 294 200 $ *		**Total des crédits pour le Conseil exécutif .....**	**3 288 000 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	3 294 200 $
Crédits 1988-1989 après rajustement	3 294 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		CONSEIL EXÉCUTIF (II)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 907 800 $	1.	Administration		**3 288 000 $**	5
		Inclut : indemnités du Conseil exécutif; administration du cabinet du Premier ministre; Secrétariat chargé de l'administration de la politique; services de soutien aux comités du Cabinet; Secrétariat des relations intergouvernementales; Accueil gouvernemental; Programme de développement international; Secrétariat des services en langue française.			
26 600 $		(a) Traitement du Premier ministre et Président du Conseil exécutif	26 600 $		
		(b) Direction et administration			
1 422 100 $		(1) Salaires	1 571 500 $		
666 400		(2) Autres dépenses	788 500		
2 088 500 $			2 360 000 $		
		(c) Secrétariat des relations intergouvernementales			
209 500 $		(1) Salaires	267 400 $		
26 500		(2) Autres dépenses	53 500		
236 000 $			320 900 $		
15 000 $		(d) Accueil gouvernemental	15 000 $		
436 700 $		(e) Programme de développement international	456 300 $		
		(f) Secrétariat des services en langue française			
86 200 $		(1) Salaires	90 400 $		
18 800		(2) Autres dépenses	18 800		
105 000 $			109 200 $		
386 400 $	2.	Indemnité de cessation d'emploi et gratification de vacances		..... $	
3 294 200 $		**Total des crédits pour le Conseil exécutif**		**3 288 000 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

AGRICULTURE (III)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 015 900 $	1.	Administration et finances	3 945 500 $
4 795 600	2.	Société d'assurance-récolte du Manitoba	5 167 000
21 885 200	3.	Société du crédit agricole du Manitoba	16 454 000
11 998 100	4.	Division du développement agricole et de la commercialisation	12 997 200
10 790 300	5.	Division des services agricoles régionaux	11 005 400
2 719 200	6.	Division de la politique et de l'économie	2 943 400
657 500	7.	Ententes fédérales-provinciales	1 057 500
11 031 200	8.	Caisse d'assurance-revenu	10 773 500
7 912 500	9.	Achats de produits pharmaceutiques et de sperme	7 290 700
12 000 000	10.	Programme de réduction des taxes scolaires des exploitants agricoles	15 400 000
2 232 900	11.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés	1 250 000
18 300 000	12.	Programme de secours d'urgence aux agriculteurs victimes de la sécheresse	.....
107 338 400 $		**Total des crédits pour l'Agriculture**	88 284 200 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	114 845 700 $
Transfert de fonctions allant à :	
- Développement rural	(6 849 800)
Transfert de crédits venant de :	
- Affaires du Nord, à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	60 800
Transfert de crédits allant à :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	(657 500)
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(60 800)
Crédits 1988-1989 après rajustement	107 338 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AGRICULTURE (III)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 015 900 $	1.	Administration et finances		**3 945 500 $**	6
		Planification et mise en oeuvre de la politique et des programmes et activités du ministère.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
354 600 $		(1) Salaires	354 100 $		
122 600		(2) Autres dépenses	122 600		
117 900		(3) Analyse de la politique	117 900		
593 100 $			594 600 $		
		(c) Direction des communications			
415 500 $		(1) Salaires	407 000 $		
350 400		(2) Autres dépenses	348 400		
765 900 $			755 400 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
787 900 $		(1) Salaires	810 400 $		
71 800		(2) Autres dépenses	78 900		
859 700 $			889 300 $		
		(e) Services d'informatique			
254 400 $		(1) Salaires	261 100 $		
78 400		(2) Autres dépenses	78 400		
332 800 $			339 500 $		
		(f) Gestion des ressources humaines			
223 700 $		(1) Salaires	248 000 $		
24 500		(2) Autres dépenses	24 500		
248 200 $			272 500 $		
		(g) Analyse des programmes			
182 100 $		(1) Salaires	180 100 $		
13 500		(2) Autres dépenses	13 500		
195 600 $			193 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(h) Programme d'indemnisation à l'intention des agriculteurs qui doivent, en été, mettre en jachère une superficie excessive			
..... $		(1) Administration	40 000 $		
.....		(2) Aide financière	840 000		
		(Somme récupérable du Canada : 440 000 $)			
..... $			880 000 $		
4 795 600 $	.....2.	Société d'assurance-récolte du Manitoba ..... Veille à l'application de la Loi sur l'assurance-récolte du Manitoba et de l'Entente Canada-Manitoba d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par la sauvagine.		**5 167 000 $**	7
4 495 600 $		(a) Administration	4 867 000 $		
300 000		(b) Indemnisation des dommages causés par la sauvagine.....	300 000		
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
21 885 200 $	.....3.	Société du crédit agricole du Manitoba ..... Veille à l'application de la Loi sur la Société du crédit agricole du Manitoba.		**16 454 000 $**	8
5 220 900 $		Administration	4 299 400 $		
1 893 200		Frais nets d'intérêt	2 354 600		
11 271 100		Allocation pour créances douteuses	7 000 000		
3 500 000		Coût de la réduction du taux d'intérêt	2 800 000		
11 998 100 $	.....4.	Division du développement agricole et de la commercialisation ..... Assure au personnel travaillant sur place et aux agriculteurs les services de spécialistes dans les domaines suivants : récoltes, bétail, sols, eau, services techniques, formation agricole et commercialisation.		**12 997 200 $**	9
		(a) Administration			
91 300 $		(1) Salaires	92 800 $		
7 900		(2) Autres dépenses	7 900		
99 200 $			100 700 $		
		(b) Direction des productions animales			
1 675 000 $		(1) Salaires	1 662 600 $		
629 400		(2) Autres dépenses	514 900		
2 304 400 $			2 177 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

AGRICULTURE (III) (suite)

		(c) Direction des services vétérinaires			
1 460 300 $		(1) Salaires		1 491 100 $	
975 400		(2) Autres dépenses		1 073 300	
		(Somme récupérable du Canada : 4 500 $)			
2 435 700 $				2 564 400 $	
		(d) Direction des sols et des cultures			
1 982 300 $		(1) Salaires		2 049 100 $	
1 081 200		(2) Autres dépenses		1 099 900	
104 900		(3) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Dépenses provinciales		105 800	
	61 900 $	(a) Salaires	62 800 $		
	43 000	(b) Autres dépenses	43 000		
3 168 400 $				3 254 800 $	
		(e) Direction des services techniques et de la formation			
1 745 100 $		(1) Salaires		1 802 900 $	
1 232 400		(2) Autres dépenses		1 196 400	
		(Somme récupérable du Canada : 45 300 $)			
530 200		(3) Associations agricoles		531 200	
.....		(4) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord		.....	
	43 200 $	(a) Salaires	41 300 $		
	17 600	(b) Autres dépenses	17 600		
	60 800 $		58 900 $		
	60 800	(c) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	58 900		
.....		(5) Aide spéciale aux apiculteurs professionnels		759 000	
3 507 700 $				4 289 500 $	
		(f) Direction de la commercialisation			
308 100 $		(1) Salaires		302 700 $	
174 600		(2) Autres dépenses		307 600	
482 700 $				610 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
10 790 300 $	.....5.	Division des services agricoles régionaux ..... Assure les services du ministère sur place par l'entremise du personnel des régions et des districts; gestion des terres domaniales agricoles.		**11 005 400 $**	**10**
		(a) Région du Nord-Ouest			
1 291 100 $		(1) Salaires	1 335 100 $		
352 400		(2) Autres dépenses	351 800		
1 643 500 $			1 686 900 $		
		(b) Région du Sud-Ouest			
1 750 800 $		(1) Salaires	1 782 000 $		
332 500		(2) Autres dépenses	331 700		
2 083 300 $			2 113 700 $		
		(c) Région centrale			
1 712 500 $		(1) Salaires	1 735 900 $		
333 400		(2) Autres dépenses	332 800		
2 045 900 $			2 068 700 $		
		(d) Région de l'Est			
1 079 100 $		(1) Salaires	1 130 100 $		
246 800		(2) Autres dépenses	246 800		
1 325 900 $			1 376 900 $		
		(e) Région d'Entre-les-Lacs			
1 292 500 $		(1) Salaires	1 325 500 $		
292 800		(2) Autres dépenses	292 000		
1 585 300 $			1 617 500 $		
		(f) Direction des terres domaniales agricoles			
1 283 500 $		(1) Salaires	1 324 400 $		
822 900		(2) Autres dépenses	817 300		
2 106 400 $			2 141 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
2 719 200 $	.....6.	Division de la politique et de l'économie		**2 943 400 $**	11
		Effectue des recherches et des analyses, et donne des conseils sur l'élaboration des programmes et de la politique, pour le bénéfice de l'industrie agricole du Manitoba; contribue au financement de projets de recherche de l'Université du Manitoba, ainsi qu'à l'administration de divers conseils et commissions.			
		(a) Administration			
91 000 $		(1) Salaires	92 700 $		
15 900		(2) Autres dépenses	15 900		
106 900 $			108 600 $		
		(b) Direction de l'économie			
643 500 $		(1) Salaires	658 300 $		
121 200		(2) Autres dépenses	121 200		
764 700 $			779 500 $		
		(c) Conseil manitobain de commercialisation des produits naturels			
161 700 $		(1) Salaires	167 000 $		
40 200		(2) Autres dépenses	40 200		
201 900 $			207 200 $		
29 900 $		(d) Commission manitobaine de contrôle du prix du lait	29 900 $		
		(e) Office de la propriété agricole du Manitoba			
146 700 $		(1) Salaires	144 000 $		
33 700		(2) Autres dépenses	33 700		
180 400 $			177 700 $		
		(f) Subventions à la recherche agricole			
875 500 $		(1) Université du Manitoba	875 500 $		
		(g) Loi sur la protection des exploitations agricoles familiales			
203 600 $		(1) Salaires	248 900 $		
356 300		(2) Autres dépenses	501 100		
559 900 $			750 000 $		
..... $		(h) Bureau d'accréditation	15 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
657 500 $	.....7.	Ententes fédérales-provinciales		**1 057 500 $**	12
		Mise en oeuvre de l'Entente fédérale-provinciale sur le développement du secteur agro-alimentaire et de l'Entente sur la conservation des sols.			
657 500 $		(a) Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	657 500 $ (1)		
.....		(b) Entente sur la conservation des sols	400 000 (2)		
11 031 200 $	.....8.	Caisse d'assurance-revenu		**10 773 500 $**	13
681 800 $		(a) Administration	696 800 $		
4 797 900		(b) Régime de stabilisation de l'industrie bovine ...	1 080 800		
.....		(c) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs de bovins	2 562 000		
4 743 200		(d) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs de porc	5 580 300		
338 300		(e) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs de betteraves sucrières	364 000		
470 000		(f) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs de haricots	306 000		
.....		(g) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs d'agneaux	15 600		
.....		(h) Régime tripartite de stabilisation du revenu des apiculteurs	168 000		
7 912 500 $	.....9.	Achats de produits pharmaceutiques et de sperme		**7 290 700 $**	14
12 000 000 $	.....10.	Programme de réduction des taxes scolaires des exploitants agricoles		**15 400 000 $**	15
2 232 900 $	.....11.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés		**1 250 000 $**	16
18 300 000 $	.....12.	Programme de secours d'urgence aux agriculteurs victimes de la sécheresse		..... $	
107 338 400 $		**Total des crédits pour l'Agriculture**		**88 284 200 $**	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 986 300 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du secteur agro-alimentaire, ce qui porte le montant total autorisé pour le ministère, pour ce poste, à 1 643 800 $.

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 600 000 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la conservation des sols, ce qui porte le montant total autorisé pour le ministère à 1 000 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

FONCTION PUBLIQUE (XVII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 613 700 $	1.	Commission de la fonction publique	**4 866 200 $**
48 657 800	2.	Régime d'avantages sociaux de la fonction publique	**51 630 400**
13 133 200	3.	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	**13 366 000**
66 404 700 $ *		**Total des crédits pour la Fonction publique .....**	**69 862 600 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	66 404 700 $
Crédits 1988-1989 après rajustement	66 404 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		FONCTION PUBLIQUE (XVII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 613 700 $	1.	Commission de la fonction publique		**4 866 200 $**	17
		Service centralisé de gestion du personnel fourni à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du Gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. La Commission a les responsabilités suivantes : recrutement et sélection; classification et rémunération; politique du personnel; administration des avantages sociaux; perfectionnement des cadres et formation du personnel; santé des employés et orientation; direction et appui à la mise en oeuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'action positive. Le Service des relations du travail de la Commission se charge des domaines suivants : négociations collectives, gestion des contrats, coordination du secteur public, recherches en vue de l'indemnisation et services de consultation. Outre sa responsabilité de commission d'appel, la Commission s'occupe également de vérification, conseille le Ministre sur tout ce qui se rapporte à la gestion des ressources humaines, et voit à l'application, dans la fonction publique, de la législation sur l'égalité des salaires. La Commission s'occupe du Programme d'assignation temporaire, où un petit groupe de spécialistes et de gestionnaires se voit confier diverses tâches prioritaires, mais temporaires, au sein de la fonction publique.			
		(a) Haute direction			
237 300 $		(1) Salaires		248 200 $	
45 400		(2) Autres dépenses		43 800	
282 700 $				292 000 $	
		(b) Services administratifs			
746 600 $		(1) Salaires		783 800 $	
463 100		(2) Autres dépenses		445 600	
1 209 700 $				1 229 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		FONCTION PUBLIQUE (XVII) (suite)			
		(c) Gestion des ressources humaines			
1 689 500 $		(1) Salaires	1 816 400 $		
763 000		(2) Autres dépenses	859 000		
2 452 500 $			2 675 400 $		
129 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	129 000		
2 323 500 $			2 546 400 $		
		(d) Programme d'assignation temporaire			
131 300 $		(1) Salaires	133 000 $		
131 300		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	133 000		
..... $			..... $		
		(e) Service des relations du travail			
655 300 $		(1) Salaires	655 900 $		
142 500		(2) Autres dépenses	142 500		
797 800 $			798 400 $		
48 657 800 $	.....2.	Régime d'avantages sociaux de la fonction publique ..... Procure certains avantages sociaux, prescrits par la loi ou par des ententes, aux employés du Gouvernement et de ses divers conseils, commissions et organismes.		**51 630 400 $**	**18**
16 117 000 $		(a) Loi sur la pension de la fonction publique	17 827 000 $		
8 797 100 $		(b) Régime de pensions du Canada	9 442 000 $		
2 073 500 $		(c) Assurance-vie collective de la fonction publique.	1 947 000 $		
		(d) Commission des accidents du travail			
2 630 000 $		(1) Évaluation - accidents des employés	3 500 000 $		
813 000		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	2 800 000		
1 817 000 $			700 000 $		
14 906 200 $		(e) Régime d'assurance-chômage Montant des primes payées par le Gouvernement pour ses employés	15 775 000 $		
4 000 000 $		(f) Régime d'assurance-dentaire	4 497 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		FONCTION PUBLIQUE (XVII) (suite)			
902 000 $		(g) Régime d'assurance-invalidité de longue durée ...	1 072 000 $		
45 000 $		(h) Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	369 900 $		
13 133 200 $	.....3.	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire ..... Paiements requis par la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire.		**13 366 000 $**	**19**
66 404 700 $		**Total des crédits pour la Fonction publique .....**		**69 862 600 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

700 400 $	1. Administration et finances	899 600 $
849 200	2. Office des consommateurs	908 300
3 776 200	3. Corporations	4 410 100
1 852 300	4. Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions	1 716 900
7 178 100 $ *	Total des crédits pour la Consommation, les Corporations et les Coopératives	7 934 900 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	7 178 100 $
Crédits 1988-1989 après rajustement	7 178 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V)

Dépenses de fonctionnement courantes

700 400 $	1.	**Administration et finances**		**899 600 $**	**20**
		Direction et coordination des programmes du ministère. Informations aux Manitobains sur ces programmes. Administration et services du personnel et des finances pour le ministère et diverses commissions réglementaires et gouvernementales.			
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
108 300 $		(1) Salaires	235 200 $		
36 900		(2) Autres dépenses	66 900		
145 200 $			302 100 $		
		(c) Communications			
94 500 $		(1) Salaires	98 100 $		
32 100		(2) Autres dépenses	32 100		
126 600 $			130 200 $		
		(d) Services administratifs			
385 100 $		(1) Salaires	413 500 $		
33 200		(2) Autres dépenses	33 200		
418 300 $			446 700 $		
849 200 $	2.	**Office des consommateurs**		**908 300 $**	**21**
		Veille à l'application de la législation sur la protection des consommateurs, comme la Loi sur la protection du consommateur et la Loi relative aux enquêtes sur les particuliers.			
720 700 $		(a) Salaires	736 300 $		
62 000		(b) Autres dépenses	95 500		
66 500		(c) Subventions	76 500		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V) (suite)

3 776 200 $	.....3.	Corporations ..... Veille à l'application de certaines lois, comme la Loi sur les corporations, la Loi sur les assurances, la Loi sur les valeurs mobilières et la Loi sur la Régie des services publics.		**4 410 100 $**	22
		(a) Direction des corporations			
739 600 $		(1) Salaires	796 600 $		
523 700		(2) Autres dépenses	546 100		
1 263 300 $			1 342 700 $		
		(b) Direction des assurances			
308 600 $		(1) Salaires	322 800 $		
124 100		(2) Autres dépenses	88 100		
432 700 $			410 900 $		
		(c) Commission des valeurs mobilières du Manitoba			
991 200 $		(1) Salaires	1 045 900 $		
110 600		(2) Autres dépenses	110 600		
1 101 800 $			1 156 500 $		
		(d) Régie des services publics			
263 200 $		(1) Salaires	460 500 $		
715 200		(2) Autres dépenses	1 039 500		
978 400 $			1 500 000 $		
1 852 300 $	.....4.	Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions ..... Cette division fournit l'appui technique au développement et à l'amélioration des activités des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions au Manitoba, et voit à l'observation des lois régissant ces activités.		**1 716 900 $**	23
		(a) Développement des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
1 055 000 $		(1) Salaires	925 800 $		
256 400		(2) Autres dépenses	236 400		
1 311 400 $			1 162 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		CONSOMMATION, CORPORATIONS ET COOPÉRATIVES (V) (suite)			
		(b) Réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
494 200 $		(1) Salaires		508 000 $	
46 700		(2) Autres dépenses		46 700	
540 900 $				554 700 $	
7 178 100 $		**Total des crédits pour la Consommation, les Corporations et les Coopératives**		**7 934 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
1 995 400 $	1.	Administration et finances	1 918 300 $
12 097 000	2.	Division des programmes	12 570 200
6 641 600	3.	Services des communications et de l'information	5 658 800
20 734 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	20 147 300 $
		Dépenses en capital	
.....	4.	Dépenses en capital	200 000
20 734 000 $ *		**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et les Loisirs**	20 347 300 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	21 349 700 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	53 300
Transfert de fonctions allant à :	
- Services du Gouvernement	(28 700)
Transfert de crédits allant à :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente de développement des entreprises des communications et de la culture	(640 300)
Crédits 1988-1989 après rajustement	20 734 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 995 400 $	.....1.	Administration et finances		1 918 300 $	24
		Planification, direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère; coordination budgétaire, planification de la gestion, soutien des systèmes; comptabilité centralisée; gestion des ressources humaines, service de la paie et gestion des subventions; classification de tous les films présentés dans les endroits publics du Manitoba.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
456 100 $		(1) Salaires	431 400 $		
74 600		(2) Autres dépenses	94 600		
530 700 $			526 000 $		
		(c) Services de communication			
111 600 $		(1) Salaires	112 900 $		
77 300		(2) Autres dépenses	68 700		
188 900 $			181 600 $		
		(d) Services des finances et de l'administration			
695 800 $		(1) Salaires	667 600 $		
196 000		(2) Autres dépenses	188 200		
891 800 $			855 800 $		
		(e) Ressources humaines			
158 600 $		(1) Salaires	164 000 $		
17 400		(2) Autres dépenses	17 400		
176 000 $			181 400 $		
		(f) Commission de classification cinématographique du Manitoba			
79 600 $		(1) Salaires	62 600 $		
107 800		(2) Autres dépenses	90 300		
187 400 $			152 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)

12 097 000 $	.....2.	Division des programmes		**12 570 200 $**	**25**
		Octroie des subventions aux organismes culturels et fournit de l'aide et des services aux collectivités et localités dans le but d'accroître le potentiel culturel et récréatif du Manitoba, d'augmenter ses ressources en bibliothèques publiques, et d'assurer la préservation des éléments les plus significatifs de son patrimoine. Procède à la recherche et à l'analyse en vue de l'élaboration de la politique.			
		(a) Haute direction			
148 600 $		(1) Salaires		156 200 $	
94 500		(2) Autres dépenses		94 500	
243 100 $				250 700 $	
4 935 100 $		(b) Octroi de subventions aux organismes culturels ..		5 132 500 $	
		(c) Ressources culturelles			
429 900 $		(1) Salaires		467 100 $	
114 800		(2) Autres dépenses		106 400	
640 400		(3) Entente Canada-Manitoba de développement des entreprises des communications et de la culture		728 700	(1)
	51 800 $	(a) Salaires	31 100 $		
	96 900	(b) Autres dépenses	28 100		
	491 700	(c) Subventions	669 500		
1 185 100 $				1 302 200 $	
		(d) Service des bibliothèques publiques			
603 800 $		(1) Salaires		640 600 $	
318 000		(2) Autres dépenses		318 000	
1 421 300		(3) Subventions		1 463 400	
2 343 100 $				2 422 000 $	
		(e) Ressources historiques			
1 146 500 $		(1) Salaires		1 250 800 $	
289 200		(2) Autres dépenses		249 000	
1 435 700 $				1 499 800 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 1 093 100 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba de développement des entreprises des communications et de la culture, ce qui porte le montant total autorisé à 1 821 800 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
		(f) Loisirs			
331 500 $		(1) Salaires	325 900 $		
193 400		(2) Autres dépenses	178 400		
524 900 $			504 300 $		
		(g) Services régionaux			
873 900 $		(1) Salaires	906 000 $		
340 600		(2) Autres dépenses	330 700		
1 214 500 $			1 236 700 $		
215 500 $		(h) Conseil interculturel du Manitoba	222 000 $		
6 641 600 $	.....3.	Services des communications et de l'information ..... Aide à la production et soutien administratif et consultatif donnés aux ministères et organismes gouvernementaux pour faciliter l'élaboration et l'exécution de leurs plans et programmes de communication au public; aide à la préparation et à la réalisation de la documentation de ces ministères et organismes. Responsabilités particulières : conception graphique; soumissions d'imprimerie et production d'imprimés; communications aux médias; service d'information; impression et distribution de publications officielles; Service de renseignements au public, Service de traduction. Voit au bon fonctionnement des Archives provinciales et met à la disposition de l'Assemblée législative et des ministères les ressources de la Bibliothèque de l'Assemblée législative et des services de gestion des documents officiels.		5 658 800 $	26
		(a) Haute direction			
217 200 $		(1) Salaires	151 700 $		
8 500		(2) Autres dépenses	8 500		
225 700 $			160 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
		(b) Gestion et achats			
869 100 $		(1) Salaires		885 800 $	
1 814 200		(2) Autres dépenses		1 046 400	
2 201 000		(3) Publicité gouvernementale		2 201 000	
4 884 300 $				4 133 200 $	
2 431 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes		2 499 400	
2 452 700 $				1 633 800 $	
		(c) Imprimeur de la Reine			
1 153 200 $		(1) Salaires		1 205 800 $	
1 253 800		(2) Autres dépenses		1 278 900	
2 407 000 $				2 484 700 $	
2 346 500		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		2 458 200	
60 500 $				26 500 $	
		(d) Service d'information			
491 500 $		(1) Salaires		459 200 $	
220 400		(2) Autres dépenses		220 800	
		(Somme récupérable du Canada : 110 000 $)			
711 900 $				680 000 $	
		(e) Service de traduction			
702 100 $		(1) Salaires		727 800 $	
244 900		(2) Autres dépenses		236 200	
		(Somme récupérable du Canada : 100 800 $)			
947 000 $				964 000 $	
		(f) Archives provinciales			
1 278 500 $		(1) Salaires		1 249 800 $	
383 400		(2) Autres dépenses		262 700	
1 661 900 $				1 512 500 $	
158 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		52 200	
1 503 900 $				1 460 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
		(g) Bibliothèque de l'Assemblée législative			
593 600 $		(1) Salaires	574 800 $		
146 300		(2) Autres dépenses	159 200		
739 900 $			734 000 $		
20 734 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**20 147 300 $**	
		Dépenses en capital			
..... $	.....4.	Dépenses en capital		**200 000 $**	27
..... $		(a) Acquisition et construction de biens corporels	200 000 $		
20 734 000 $		**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et les Loisirs**		**20 347 300 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 395 800 $	1.	Division de l'administration et des finances	4 591 300 $
26 544 400	2.	Conseils, commissions et comités gouvernementaux	29 888 000
452 845 900	3.	Aide financière aux écoles	488 776 000
20 499 200	4.	Division des services auxiliaires et du développement des programmes	21 108 800
85 969 500	5.	Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes, de l'éducation permanente et de la formation professionnelle	88 588 200
177 392 500	6.	Commission des subventions aux universités.....	187 844 100
3 846 500	7.	Bureau de l'éducation française	4 245 700
771 493 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	825 042 100 $

Dépenses en capital

28 566 100	8.	Dépenses en capital	32 145 500
800 059 900 $ *		**Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle**	857 187 600 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989 - Éducation	791 590 400 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Services de l'emploi et Sécurité économique	10 546 600
- Services à la famille	164 200
Transfert de crédits venant de :	
- Affaires du Nord à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	3 313 500
Transfert de crédits allant à :	
- Affaires du Nord à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(896 500)
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(4 658 300)
Crédits 1988-1989 après rajustement	800 059 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 395 800 $	1.	Division de l'administration et des finances ..... Principaux services administratifs, financiers et informatisés nécessaires aux programmes de fonctionnement du ministère; planification des méthodes et des opérations; soutien de la politique du ministère; registres et brevets d'enseignement des enseignants; dossiers scolaires.		4 591 300 $	28
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
311 100 $		(1) Salaires	318 600 $		
67 100		(2) Autres dépenses	67 100		
378 200 $			385 700 $		
		(c) Direction de la planification et de la recherche			
386 200 $		(1) Salaires	412 300 $		
94 900		(2) Autres dépenses	88 900		
481 100 $			501 200 $		
		(d) Direction des services du personnel			
270 800 $		(1) Salaires	279 600 $		
25 700		(2) Autres dépenses	25 700		
296 500 $			305 300 $		
		(e) Services financiers			
1 535 100 $		(1) Salaires	1 579 400 $		
82 800		(2) Autres dépenses	83 500		
1 617 900 $			1 662 900 $		
		(f) Communications			
197 900 $		(1) Salaires	223 500 $		
105 300		(2) Autres dépenses	105 300		
		(Somme récupérable du Canada : 20 000 $)			
303 200 $			328 800 $		
		(g) Direction de l'administration et des brevets			
1 005 700 $		(1) Salaires	1 116 900 $		
292 600		(2) Autres dépenses	269 900		
1 298 300 $			1 386 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
26 544 400 $	2.	Conseils, commissions et comités gouvernementaux ..... Contribution gouvernementale à la Caisse de retraite des enseignants; divers conseils, commissions et comités gouvernementaux.		**29 888 000 $**	29
26 514 400 $		(a) Caisse de retraite des enseignants	29 858 000 $		
30 000		(b) Divers conseils, commissions et comités gouvernementaux	30 000		
452 845 900 $	3.	Aide financière aux écoles ..... Appui financier aux commissions scolaires et à certains organismes d'éducation.		**488 776 000 $**	30
437 787 900 $		(a) Aide et subventions aux écoles ..... (Somme récupérable du Canada : 3 480 200 $)	472 518 000 $ (1)		
258 000		(b) Subventions diverses	258 000		
14 800 000		(c) Subventions d'aide globale	16 000 000		
20 499 200 $	4.	Division des services auxiliaires et du développement des programmes ..... Initiatives ministérielles visant à appuyer le développement de programmes scolaires de la maternelle à la douzième année, y compris l'aide aux enfants ayant des besoins spéciaux. Services : perfectionnement des enseignants; consultation; formation sur les lieux de travail; ressources pédagogiques; télévision éducative; télé-enseignement; enseignement compensatoire; éducation des autochtones; tests d'équivalence d'enseignement général; appui sur place aux divisions scolaires.		**21 108 800 $**	31
		(a) Administration			
200 400 $		(1) Salaires	163 600 $		
67 300		(2) Autres dépenses	20 100		
267 700 $			183 700 $		
		(b) Direction de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes			
2 239 300 $		(1) Salaires	2 261 900 $		
1 140 700		(2) Autres dépenses ..... (Somme récupérable du Canada : 28 000 $)	1 140 700		
3 380 000 $			3 402 600 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 20 842 400 $ est prévu dans les Dépenses en capital, ce qui porte à 493 360 400 $ le montant total pour l'Aide et les subventions aux écoles.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(c) Direction de l'éducation des autochtones			
583 400 $		(1) Salaires		605 600 $	
185 000		(2) Autres dépenses		185 000	
768 400 $				790 600 $	
		(d) École manitobaine pour les malentendants			
2 484 800 $		(1) Salaires		2 565 200 $	
512 900		(2) Autres dépenses		512 900	
2 997 700 $				3 078 100 $	
284 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		284 300	
2 713 400 $				2 793 800 $	
		(e) Direction des soins à l'enfance et du développement des enfants			
4 294 400 $		(1) Salaires		4 451 300 $	
1 300 800		(2) Autres dépenses		1 314 500	
5 595 200 $				5 765 800 $	
		(f) Direction des ressources pédagogiques			
961 000 $		(1) Salaires		1 039 600 $	
500 600		(2) Autres dépenses		479 700	
1 461 600 $				1 519 300 $	
		(g) Direction de l'enseignement à distance et de la technologie			
1 609 900 $		(1) Salaires		1 695 500 $	
3 483 800		(2) Autres dépenses		3 875 400	
		(Somme récupérable du Canada : 796 200 $)			
5 093 700 $				5 570 900 $	
.....		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		135 000	
5 093 700 $				5 435 900 $	
		(h) Direction des services régionaux			
499 100 $		(1) Salaires		495 100 $	
335 400		(2) Autres dépenses		335 400	
57 400		(3) Subventions		57 400	
891 900 $				887 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(j) Direction du soutien à l'éducation au centre-ville			
212 700 $		(1) Salaires	214 600 $		
74 600		(2) Autres dépenses	74 600		
40 000		(3) Subventions	40 000		
327 300 $			329 200 $		
		(k) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Développement de l'éducation			
366 400 $		(1) Subventions	560 000 $ (2)		
366 400		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	560 000		
..... $			..... $		
85 969 500 $	.....5.	Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes, de l'éducation permanente et de la formation professionnelle		**88 588 200 $**	32
		Initiatives visant à fournir aux Manitobains des services éducatifs, communautaires et de formation professionnelle afin qu'ils augmentent leurs compétences, leurs capacités de perfectionnement et qu'ils puissent entreprendre des carrières satisfaisantes et enrichissantes : aide financière aux étudiants pour qu'ils soient davantage en mesure de surmonter les obstacles qui les empêchent de mener à bien leurs projets d'éducation; enseignement de programmes innovateurs de manière à augmenter les possibilités éducatives, à répondre aux besoins de la collectivité et à égaliser les chances d'accès à l'éducation postsecondaire; application de la Loi sur les écoles professionnelles privées; coordination de programmes relevant de divers niveaux de gouvernement, y compris l'administration de l'Entente Canada-Manitoba sur la formation professionnelle, et de quelques ententes sur la formation professionnelle conclues avec les provinces; élaboration de programmes, coordination et surveillance d'initiatives gouvernementales dans le domaine de l'emploi; coordination des services d'enseignement de la langue à l'intention des immigrants; services de formation axés sur un emploi en particulier.			
		(a) Haute direction et perfectionnement des compétences			
449 100 $		(1) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre	385 100 $		
		344 500 $ (a) Salaires ..... 281 000 $			
		104 600 (b) Autres dépenses 104 100			

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 140 000 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 700 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
726 700 $		(2) Politique concernant le marché du travail et perfectionnement des compétences		529 900 $	
		472 000 $ (a) Salaires	496 900 $		
		254 700 (b) Autres dépenses	33 000		
		(Somme récupérable du Canada : 72 300 $)			
.....		(3) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programme Carrières nouvelles (Région du Nord)		.....	
		709 900 $ (a) Salaires	746 900 $		
		186 600 (b) Autres dépenses	186 700		
		896 500 $	933 600 $		
		896 500 (c) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord ...	933 600		
1 667 100		(4) Programmes Carrières nouvelles (Région du Sud)		1 726 600	
		1 544 000 $ (a) Salaires	1 603 500 $		
		123 100 (b) Autres dépenses	123 100		
157 300		(5) Centre de formation technique Stevenson Aviation Co.		160 500	
		140 800 $ (a) Salaires	144 000 $		
		16 500 (b) Autres dépenses	16 500		
5 740 100		(6) Programme de formation professionnelle "Vers l'avenir"		2 740 100	
		896 700 $ (a) Salaires	733 300 $		
		4 843 400 (b) Aide financière	2 006 800		
8 740 300 $				5 542 200 $	
		(b) Direction de l'administration et des finances			
680 500 $		(1) Salaires		687 900 $	
241 900		(2) Autres dépenses		201 200	
		(Somme récupérable du Canada : 103 400 $)			
922 400 $				889 100 $	
		(c) Collège communautaire Red River			
27 485 200 $		(1) Salaires		28 387 800 $	
6 571 600		(2) Autres dépenses		6 872 900	
34 056 800 $				35 260 700 $	
413 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		413 000	
		(Somme récupérable du Canada : 9 732 100 $)			
33 643 800 $				34 847 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(d) Collège communautaire Assiniboine			
7 123 300 $		(1) Salaires		7 406 400 $	
1 560 200		(2) Autres dépenses		1 615 900	
8 683 500 $				9 022 300 $	
20 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		20 000	
		(Somme récupérable du Canada : 2 843 000 $)			
8 663 500 $				9 002 300 $	
		(e) Collège communautaire Keewatin			
5 132 300 $		(1) Salaires		5 440 400 $	
1 704 800		(2) Autres dépenses		1 606 700	
3 330 000		(3) Centre de formation et de placement (Région du Nord)		3 630 000	
10 167 100 $				10 677 100 $	
15 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes		15 000	
		(Somme récupérable du Canada : 3 463 700 $)			
10 152 100 $				10 662 100 $	
		(f) Programme d'alternance études-travail			
78 400 $		(1) Salaires		79 900 $	
1 505 400		(2) Autres dépenses		1 655 400	
		(Somme récupérable du Canada : 617 000 $)			
1 583 800 $				1 735 300 $	
		(g) Direction de l'aide aux étudiants			
1 342 000 $		(1) Salaires		1 416 100 $	
254 700		(2) Autres dépenses		260 300	
9 124 100		(3) Aide financière		10 597 300	
		(Somme récupérable du Canada : 201 200 $)			
10 720 800 $				12 273 700 $	
		(h) Commission d'appel de l'aide aux étudiants			
115 300 $		(1) Salaires		125 100 $	
6 300		(2) Autres dépenses		7 700	
121 600 $				132 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(j) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Développement professionnel postsecondaire			
295 600 $		(1) Salaires		306 900 $	
605 900		(2) Autres dépenses		617 900	
2 411 900		(3) Subventions		2 522 500	
3 313 400 $				3 447 300 $	
3 313 400		(4) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord		3 447 300	
..... $				..... $	
		(k) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Emplois et formation			
1 933 300 $		(1) Subventions		2 320 000 $	(3)
1 933 300		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines		2 320 000	
..... $				..... $	
		(m) Formation des adultes et éducation permanente			
344 400 $		(1) Salaires		508 800 $	
650 900		(2) Autres dépenses		527 800	
1 477 300		(3) Subventions		2 461 400	
300 000		(4) Groupe de travail sur l'alphabétisation (Somme récupérable du Canada : 724 000 $)		70 000	
2 772 600 $				3 568 000 $	
		(n) Développement professionnel postsecondaire (Région du Sud)			
309 900 $		(1) Salaires		319 600 $	
959 100		(2) Autres dépenses		988 500	
2 826 800		(3) Subventions		2 906 700	
4 095 800 $				4 214 800 $	
		(p) Programme de formation axé sur la demande du marché			
1 250 000 $		(1) Salaires		1 875 000 $	
750 000		(2) Autres dépenses		1 117 500	
2 000 000 $				2 992 500 $	

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 580 000 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 2 900 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(q) Programmes spéciaux			
727 000 $		(1) Salaires	769 400 $		
1 825 800		(2) Autres dépenses	1 958 300		
2 552 800 $			2 727 700 $		
177 392 500 $	6.	Commission des subventions aux universités		**187 844 100 $**	**33**
		Subventions aux universités (Manitoba, Winnipeg et Brandon) et au Collège universitaire de Saint-Boniface, pour le maintien de leurs services. Subventions pour les fonds de remboursement non garanti et pour le paiement des intérêts.			
213 800 $		(a) Salaires	215 800 $		
148 700		(b) Autres dépenses	148 700		
176 240 000		(c) Subventions aux universités	186 689 600	(4)	
		(Somme récupérable du Canada : 627 800 $)			
790 000		(d) Fonds d'aide à l'accessibilité	790 000		
3 846 500 $	7.	Bureau de l'éducation française		**4 245 700 $**	**34**
		Services et programmes se rapportant à l'éducation française, y inclus les programmes établis en vertu de l'Entente fédérale-provinciale pour les langues officielles dans l'enseignement.			
		(a) Administration			
98 500 $		(1) Salaires	95 400 $		
22 200		(2) Autres dépenses	22 200		
120 700 $			117 600 $		
		(b) Direction de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes			
847 800 $		(1) Salaires	860 600 $		
177 100		(2) Autres dépenses	177 100		
1 024 900 $			1 037 700 $		
		(c) Direction des services de soutien en éducation			
226 300 $		(1) Salaires	234 800 $		
69 700		(2) Autres dépenses	69 700		
769 800		(3) Aide financière	1 002 700		
		(Somme récupérable du Canada : 120 100 $)			
1 065 800 $			1 307 200 $		

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 9 500 000 $ est fourni au titre des Dépenses en capital, ce qui porte le total des Subventions aux universités à 196 189 600 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(d) Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs			
348 900 $		(1) Salaires	370 500 $		
410 900		(2) Autres dépenses	410 900		
346 000		(3) Aide financière	456 400		
		(Somme récupérable du Canada : 2 595 800 $)			
1 105 800 $			1 237 800 $		
		(e) Direction des ressources éducatives françaises			
361 900 $		(1) Salaires	378 000 $		
167 400		(2) Autres dépenses	167 400		
529 300 $			545 400 $		
771 493 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**825 042 100 $**	
		Dépenses en capital			
28 566 100 $	8.	Dépenses en capital		**32 145 500 $**	35
		(a) Acquisition et construction de biens corporels			
843 300 $		(1) Collège communautaire Red River	930 000 $		
489 000		(2) Collège communautaire Assiniboine	537 000		
306 900		(3) Collège communautaire Keewatin	336 100		
1 639 200 $			1 803 100 $		
		(b) Subventions en capital			
7 000 000 $		(1) Universités	9 500 000 $		
19 926 900		(2) Divisions scolaires	20 842 400		
26 926 900 $			30 342 400 $		
800 059 900 $		**Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle**		**857 187 600 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Exercice se terminant le 31 mars 1990

SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV)

Conciliation

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	266 565 400 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Éducation et Formation professionnelle	(10 546 600)
- Services à la famille	(258 463 300)
- Industrie, Commerce et Tourisme	(403 400)
- Travail	(935 600)
- Situation de la femme	(764 800)
Transferts de crédits venant de :	
- Affaires du Nord à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	3 638 700
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	909 600
Crédits 1988-1989 après rajustement	..... $

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

ÉNERGIE ET MINES (XXIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 548 000 $	1. Administration et finances	1 593 000 $
4 455 000	2. Énergie	3 709 300
5 265 200	3. Ressources minières	5 390 000
1 500 000	4. Régie de l'énergie du Manitoba	1 323 100
12 768 200 $ *	Total des crédits pour l'Énergie et les Mines	12 015 400 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	13 589 000 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Finances	26 900
Transfert de fonctions allant à :	
- Santé	(35 000)
- Logement	(70 000)
Transfert de crédits allant à :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur l'exploitation minérale (EDER)	(742 700)
Crédits 1988-1989 après rajustement	12 768 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

ÉNERGIE ET MINES (XXIII)

Dépenses de fonctionnement courantes

1 548 000 $	1.	Administration et finances ..... Haute direction; gestion des ressources humaines; services d'informatique, financiers, et autres services centralisés. Coordination des communications.		**1 593 000 $**	**36**
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
267 300 $		(1) Salaires	335 500 $		
88 300		(2) Autres dépenses	83 300		
355 600 $			418 800 $		
		(c) Communications et relations communautaires			
354 700 $		(1) Salaires	373 000 $		
193 400		(2) Autres dépenses	175 400		
548 100 $			548 400 $		
		(d) Services administratifs			
527 300 $		(1) Salaires	518 400 $		
96 400		(2) Autres dépenses	86 800		
623 700 $			605 200 $		
4 455 000 $	2.	Énergie ..... Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : offre et demande d'énergie; conservation énergétique; recherche et développement de sources nouvelles et renouvelables d'énergie et de techniques de conservation; administration et gestion des ressources pétrolifères du Manitoba.		**3 709 300 $**	**37**
		(a) Administration énergétique			
87 300 $		(1) Salaires	90 800 $		
10 000		(2) Autres dépenses	10 000		
97 300 $			100 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)			
		(b) Politique énergétique			
643 700 $		(1) Salaires	377 400 $		
403 200		(2) Autres dépenses	67 200		
1 046 900 $			444 600 $		
		(c) Gestion énergétique			
740 100 $		(1) Salaires	565 700 $		
1 722 900		(2) Autres dépenses	1 734 300		
2 463 000 $			2 300 000 $		
		(d) Direction du pétrole			
699 200 $		(1) Salaires	720 400 $		
143 600		(2) Autres dépenses	143 500		
842 800 $			863 900 $		
5 000 $		(e) Conseil manitobain de l'énergie	..... $		
5 265 200 $	.....3.	Ressources minières		**5 390 000 $**	**38**
		Administration et gestion des ressources minières du Manitoba, y compris : l'aliénation des droits miniers de la Couronne; la réglementation des activités des mines et des carrières; la remise en valeur des terrains miniers; le rassemblement, la compilation et la distribution d'informations sur les ressources minières.			
		(a) Gestion des ressources minières			
197 200 $		(1) Salaires	201 000 $		
45 000		(2) Autres dépenses	45 000		
242 200 $			246 000 $		
		(b) Direction des mines			
1 459 400 $		(1) Salaires	1 519 900 $		
554 500		(2) Autres dépenses	607 600		
2 013 900 $			2 127 500 $		
		(c) Direction des services géologiques			
2 032 400 $		(1) Salaires	2 094 200 $		
234 100		(2) Autres dépenses	234 900		
2 266 500 $			2 329 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)			
		(d) Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale (EDER)			
279 800 $		(1) Salaires	236 800 $		
462 800		(2) Autres dépenses	450 600		
742 600 $			687 400 $ (1)		
1 500 000 $	.....4.	Régie de l'énergie du Manitoba		**1 323 100 $**	39
12 768 200 $		**Total des crédits pour l'Énergie et les Mines**		**12 015 400 $**	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 1 031 300 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale (EDER), ce qui porte le montant autorisé pour le ministère à un total de 1 718 700 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

ENVIRONNEMENT (XXXI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 364 700 $	1.	Administration et finances	1 534 100 $
9 181 900	2.	Gestion de l'environnement	10 162 400
378 300	3.	Organismes consultatifs sur les questions environnementales	385 500
10 924 900 $ *		**Total des crédits pour l'Environnement**	12 082 000 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989 - Environnement et Sécurité et hygiène du travail	14 859 700 $
Transferts de fonctions allant à : - Travail	(3 934 800)
Crédits 1988-1989 après rajustement	10 924 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

ENVIRONNEMENT (XXXI)

Dépenses de fonctionnement courantes

1 364 700 $	1.	Administration et finances ..... Planification et gestion des programmes du ministère, et soutien centralisé de l'administration; relations communautaires.		**1 534 100 $**	**40**
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
210 600 $		(1) Salaires	276 700 $		
54 100		(2) Autres dépenses	54 100		
264 700 $			330 800 $		
		(c) Recherche, planification, évaluation			
243 700 $		(1) Salaires	246 800 $		
55 300		(2) Autres dépenses	55 300		
299 000 $			302 100 $		
		(d) Relations communautaires			
136 200 $		(1) Salaires	170 600 $		
54 200		(2) Autres dépenses	87 200		
190 400 $			257 800 $		
		(e) Services administratifs et financiers			
466 900 $		(1) Salaires	489 400 $		
133 400		(2) Autres dépenses	133 400		
600 300 $			622 800 $		
9 181 900 $	2.	Gestion de l'environnement ..... Initiatives dans les domaines suivants : prévention, détection et élimination des menaces à la santé et des dangers liés à l'environnement, partout où les gens demeurent, ou se livrent à leurs loisirs, ainsi que dans tous les lieux publics; meilleure utilisation et meilleure protection de l'environnement, tant pour le bénéfice de la génération actuelle que pour celui des générations futures.		**10 162 400 $**	**41**

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ENVIRONNEMENT (XXXI) (suite)			
		(a) Service de contrôle de la qualité de l'environnement			
2 952 800 $		(1) Salaires	3 026 800 $		
542 600		(2) Autres dépenses	564 000		
3 495 400 $			3 590 800 $		
		(b) Service de gestion de l'environnement			
2 707 900 $		(1) Salaires	3 014 800 $		
729 200		(2) Autres dépenses	959 300		
3 437 100 $			3 974 100 $		
133 600		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	92 700		
3 303 500 $			3 881 400 $		
183 000 $		(c) Matières dangereuses - Formation des inspecteurs. (Somme récupérable du Canada : 190 200 $)	190 200 $		
2 200 000 $		(d) Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux	2 500 000 $		
378 300 $	3.	Organismes consultatifs sur les questions environnementales		**385 500 $**	42
		Les organismes tiennent des audiences et des rencontres publiques en matière de permis de développement, à la suite desquelles ils font des recommandations au ministère dans le but de circonscrire et de limiter toute répercussion négative sur l'environnement; ils enquêtent sur toute question importante ou digne d'intérêt pour le Manitoba dans le domaine de l'environnement, afin de conseiller le Ministre en matière de politique et de législation; ils aident à résoudre les conflits liés à l'environnement par l'intermédiaire d'un service de médiation; ils conseillent le Ministre sur les questions ou les problèmes environnementaux.			
		(a) Commission de protection de l'environnement			
180 900 $		(1) Salaires	184 500 $		
129 800		(2) Autres dépenses	129 800		
310 700 $			314 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ENVIRONNEMENT (XXXI) (suite)			
		(b) Conseil manitobain de l'environnement			
53 800 $		(1) Salaires	57 400 $		
13 800		(2) Autres dépenses	13 800		
67 600 $			71 200 $		
10 924 900 $		**Total des crédits pour l'Environnement**		**12 082 000 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990
		SERVICES À LA FAMILLE (IX)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
6 262 000 $	1.	Administration et finances	6 330 400 $
1 353 100	2.	Services d'enregistrement et de permis	1 385 600
64 817 100	3.	Services sociaux communautaires	69 345 300
124 966 400	4.	Services à l'enfant et à la famille	140 551 700
232 482 500	5.	Sécurité du revenu	252 447 700
20 662 400	6.	Services de placement et services aux jeunes	21 420 200
450 543 500 $ *		**Total des crédits pour les Services à la famille**	491 480 900 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989 - Services communautaires	194 549 800 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Services de l'emploi et Sécurité économique	258 463 300
- Finances	30 100
- Santé	75 400
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(53 300)
- Éducation et Formation professionnelle	(164 200)
- Finances	(20 300)
- Santé	(119 500)
- Justice	(30 000)
Transfert de crédits allant à :	
- Affaires du Nord à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(875 100)
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(1 312 700)
Crédits 1988-1989 après rajustement	450 543 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SERVICES À LA FAMILLE (IX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
6 262 000 $	1.	Administration et finances ..... Haute direction; élaboration de la politique et des programmes; gestion des ressources humaines; service d'informatique; services financiers et autres pour toutes les divisions du ministère, y compris le Comité consultatif sur les services sociaux qui applique la procédure d'appel mise à la disposition des demandeurs et des bénéficiaires d'aide sociale versée dans le cadre de programmes provinciaux et municipaux.		**6 330 400 $**	**43**
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
348 700 $		(1) Salaires	437 000 $		
128 700		(2) Autres dépenses	98 300		
477 400 $			535 300 $		
		(c) Recherche et planification			
861 700 $		(1) Salaires	854 800 $		
276 200		(2) Autres dépenses	266 200		
		(Somme récupérable du Canada : 381 500 $)			
1 137 900 $			1 121 000 $		
		(d) Communications			
218 700 $		(1) Salaires	204 700 $		
60 300		(2) Autres dépenses	60 300		
279 000 $			265 000 $		
		(e) Services financiers			
1 800 300 $		(1) Salaires	1 816 100 $		
368 100		(2) Autres dépenses	365 400		
		(Somme récupérable du Canada : 968 000 $)			
2 168 400 $			2 181 500 $		
		(f) Services administratifs			
1 116 100 $		(1) Salaires	1 136 000 $		
64 600		(2) Autres dépenses	64 600		
		(Somme récupérable du Canada : 514 500 $)			
1 180 700 $			1 200 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

		(g) Gestion des ressources humaines			
752 200 $		(1) Salaires	763 400 $		
60 100		(2) Autres dépenses	60 100		
		(Somme récupérable du Canada : 326 800 $)			
812 300 $			823 500 $		
		(h) Conseil consultatif sur les services sociaux			
86 900 $		(1) Salaires	84 100 $		
98 800		(2) Autres dépenses	98 800		
		(Somme récupérable du Canada : 85 600 $)			
185 700 $			182 900 $		
1 353 100 $	2.	Services d'enregistrement et de permis		**1 385 600 $**	44
		(a) Bureau de l'état civil Conformément à la Loi sur le mariage, à la Loi sur les statistiques de l'état civil, à la Loi sur le changement de nom et à la Loi sur la protection de l'enfance, le Bureau de l'état civil enregistre et authentifie les documents officiels d'état civil, et fournit des services connexes.			
782 000 $		(1) Salaires	807 200 $		
256 400		(2) Autres dépenses	254 900		
1 038 400 $			1 062 100 $		
		(b) Permis de soins en résidence Accorde les permis aux installations communautaires de soins en résidence et voit à l'observation des normes.			
287 200 $		(1) Salaires	296 000 $		
27 500		(2) Autres dépenses	27 500		
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
314 700 $			323 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)			
64 817 100 $	.....3.	Services sociaux communautaires		**69 345 300 $**	45
		(a) Administration Administration centrale et appui aux organismes externes, à la Direction des activités régionales et au Centre manitobain de développement, en ce qui concerne les programmes de rééducation professionnelle des adultes et ceux qui s'adressent aux handicapés intellectuels.			
375 900 $		(1) Salaires	415 500 $		
109 700		(2) Autres dépenses	329 700		
		(Somme récupérable du Canada : 190 000 $)			
485 600 $			745 200 $		
		(b) Direction des activités régionales Assure les services qui suivent, sur place : services sociaux, rééducation professionnelle, services à l'enfant et à la famille, services aux handicapés intellectuels. Est également incluse l'utilisation de deniers publics par des organismes externes de services sociaux.			
10 672 500 $		(1) Salaires	10 950 100 $		
1 410 400		(2) Autres dépenses	1 410 400		
		(Somme récupérable du Canada : 4 630 000 $)			
12 082 900 $			12 360 500 $		
		(c) Centre manitobain de développement Soins, en établissement, des handicapés intellectuels.			
17 545 600 $		(1) Salaires	18 147 400 $		
2 506 000		(2) Autres dépenses	2 619 500		
		(Somme récupérable du Canada : 2 150 000 $)			
20 051 600 $			20 766 900 $		
		(d) Services aux adultes Dirige les programmes destinés aux handicapés physiques et intellectuels; fixe des normes et procède à l'évaluation de la qualité des soins aux handicapés; pourvoit à leur logement et à leur rééducation et leur prête assistance.			
962 000 $		(1) Salaires	897 000 $		
248 200		(2) Autres dépenses	248 200		
21 439 400		(3) Aide financière	24 401 400		
9 453 300		(4) Organismes externes	9 835 600		
		(Somme récupérable du Canada : 10 660 000 $)			
32 102 900 $			35 382 200 $		
94 100 $		(e) Subventions à usage général	90 500 $		
		Subventions de soutien à divers organismes de services sociaux qui ne reçoivent aucune autre aide financière des différents programmes du gouvernement.			

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)			
124 966 400 $	.....4.	Services à l'enfant et à la famille		**140 551 700 $**	**46**
		(a) Administration			
		Direction centrale des programmes			
198 900 $		(1) Salaires	198 900 $		
23 000		(2) Autres dépenses	23 000		
		(Somme récupérable du Canada : 105 000 $)			
221 900 $			221 900 $		
		(b) Service de soutien			
		Administration, soutien des programmes et financement des services de protection de l'enfant et d'aide à la famille que fournissent les offices des services à l'enfant et à la famille, les bureaux régionaux du ministère et d'autres organismes spécialisés.			
1 837 200 $		(1) Salaires	1 936 000 $		
1 209 800		(2) Autres dépenses	909 800		
40 722 000		(3) Entretien des enfants	46 231 300		
25 338 100		(4) Organismes externes	27 922 500		
		(Somme récupérable du Canada : 37 930 000 $)			
69 107 100 $			76 999 600 $		
		(c) Centre Seven Oaks pour la jeunesse			
		Offre, de manière temporaire, des soins et un refuge aux jeunes ayant besoin d'un environnement sécurisant.			
1 500 100 $		(1) Salaires	1 516 800 $		
290 100		(2) Autres dépenses	290 100		
		(Somme récupérable du Canada : 903 000 $)			
1 790 200 $			1 806 900 $		
		(d) Garde de jour pour enfants			
		Permis, subventions et soutien des programmes de divers établissements de garde de jour; allocations pour les familles admissibles.			
1 363 200 $		(1) Salaires	1 391 000 $		
538 000		(2) Autres dépenses	438 000		
16 345 200		(3) Allocations pour les familles	18 809 900		
17 918 700		(4) Subventions aux établissements	21 191 300		
		(Somme récupérable du Canada : 16 980 000 $)			
36 165 100 $			41 829 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

		(e) Service aux familles en conflit Direction des programmes du Service de médiation des litiges familiaux (qui relève de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine) et coordination provinciale du programme Violence au foyer.			
1 032 100 $		(1) Salaires	1 066 700 $		
201 500		(2) Autres dépenses	461 500		
1 960 800		(3) Organismes externes	2 711 200		
		(Somme récupérable du Canada : 400 000 $)			
3 194 400 $			4 239 400 $		
		(f) Services spéciaux aux enfants Direction et financement des programmes destinés aux enfants handicapés, physiquement ou intellectuellement, et à leurs familles.			
234 800 $		(1) Salaires	238 800 $		
89 900		(2) Autres dépenses	89 900		
14 163 000		(3) Aide financière et organismes externes	15 126 100		
		(Somme récupérable du Canada : 5 145 000 $)			
14 487 700 $			15 454 800 $		
232 482 500 $	5.	Sécurité du revenu		252 447 700 $	47
		(a) Direction centrale Direction centrale des programmes et de la politique, analyse, administration et vérification des programmes de sécurité du revenu.			
1 027 600 $		(1) Salaires	1 085 800 $		
373 400		(2) Autres dépenses	489 000		
		(Somme récupérable du Canada : 809 200 $)			
1 401 000 $			1 574 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

(b) Programmes de maintien du revenu

Grâce à l'aide financière versée dans le cadre des programmes d'aide sociale, tous les Manitobains peuvent subvenir à leurs besoins vitaux, et même recevoir des services de santé qui ne sont pas pris en charge, de manière à assurer leur bien-être. Le programme d'aide municipale prévoit le partage des coûts des programmes municipaux d'aide financière et sociale à l'intention des personnes dans le besoin qui ne sont pas admissibles aux allocations d'aide sociale. Le gouvernement offre des services dans toute la province par l'entremise de la Direction des activités régionales.

6 951 800 $		(1) Salaires		7 173 300 $	
2 595 300		(2) Autres dépenses		2 578 800	
204 483 300		(3) Aide financière		224 198 600	
	150 390 000 $	(a) Allocations d'aide sociale	164 590 000 $		
	11 674 000	(b) Services de santé	13 377 600		
	42 419 300	(c) Aide aux municipalités	46 231 000		
		(Somme récupérable du Canada : 127 529 800 $)			
214 030 400 $				233 950 700 $	

(c) Programmes de supplément du revenu

Mise en oeuvre de programmes de supplément du revenu à l'intention des Manitobains à faible revenu. Dans le cadre du Programme manitobain de revenu supplémentaire "55 et plus", des prestations trimestrielles sont versées aux personnes admissibles de 55 ans et plus. Dans le cadre du Programme de revenu supplémentaire des parents, des prestations mensuelles sont versées aux parents admissibles ayant charge d'enfants.

597 700 $		(1) Salaires		610 800 $	
261 400		(2) Autres dépenses		261 400	
16 192 000		(3) Aide financière		16 050 000	
	9 692 000 $	(a) Programme manitobain de revenu supplémentaire "55 et plus"	9 750 000 $		
	6 500 000	(b) Programme de revenu supplémentaire des parents	6 300 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 049 000 $)			
17 051 100 $				16 922 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

20 662 400 $	.....6.	Services de placement et services aux jeunes		**21 420 200 $**	**48**
		Diverses initiatives contribuant au développement des ressources humaines du Manitoba, entre autres : conception, mise en oeuvre et surveillance de programmes et de services à l'intention des jeunes, des assistés sociaux et des immigrants, notamment des services d'emploi, de consultation, d'orientation, d'établissement et d'appui offerts dans les différentes régions.			
		(a) Administration			
308 800 $		(1) Salaires		324 700 $	
225 400		(2) Autres dépenses		111 600	
534 200 $				436 300 $	
		(b) Services régionaux et d'aide à la jeunesse			
863 700 $		(1) Bureaux régionaux		879 400 $	
	739 400 $	(a) Salaires	755 100 $		
	124 300	(b) Autres dépenses	124 300		
7 274 700		(2) Programmes à l'intention des jeunes		7 246 700	
		(Somme récupérable du Canada :	172 500 $)		
682 800		(3) Centre d'emploi (Région du Sud)		668 300	
	576 100 $	(a) Salaires	572 400 $		
	106 700	(b) Autres dépenses	95 900		
.....		(4) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Ressources du Nord		.....	
	359 000 $	(a) Salaires	314 600 $		
	244 200	(b) Autres dépenses	175 800		
	271 900	(c) Équipe Jeunesse du Nord	271 900		
	875 100 $		762 300 $		
	875 100	(d) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord ...	762 300		
8 821 200 $				8 794 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)			
		(c) Programmes spéciaux et services aux immigrants			
137 800 $		(1) Bureaux régionaux		139 200 $	
	127 800 $	(a) Salaires	129 200 $		
	10 000	(b) Autres dépenses	10 000		
6 078 300		(2) Programme d'orientation professionnelle		6 147 500	
	1 023 500 $	(a) Salaires	1 058 500 $		
	152 000	(b) Autres dépenses	152 000		
	182 300	(c) Aide financière	182 300		
	5 001 500	(d) Centres d'orientation professionnelle	4 954 700		
	6 359 300 $		6 347 500 $		
	281 000	(e) Moins : Somme récupérable d'autres postes	200 000		
		(Somme récupérable du Canada :	3 021 200 $)		
4 233 000		(3) Mesures d'amélioration de l'aptitude à l'emploi		4 846 700	
	343 500 $	(a) Salaires	437 100 $		
	3 889 500	(b) Autres dépenses	4 409 600		
		(Somme récupérable du Canada :	60 000 $)		
857 900		(4) Direction de l'établissement des immigrants		1 056 100	
	562 600 $	(a) Salaires	585 800 $		
	295 300	(b) Autres dépenses	470 300		
		(Somme récupérable du Canada :	25 000 $)		
11 307 000 $				12 189 500 $	
450 543 500 $		**Total des crédits pour les Services à la famille**			**491 480 900 $**

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990
		FINANCES (VII)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
861 400 $	1.	Administration et finances	850 800 $
1 274 000	2.	Trésorerie	1 517 000
4 438 000	3.	Division du Contrôleur	4 647 600
8 774 100	4.	Division des taxes	8 960 500
1 557 900	5.	Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche	1 532 500
1 216 300	6.	Division de l'assurance et de la gestion des risques	1 118 100
2 192 200	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor	2 238 100
20 313 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement du ministère**	**20 864 600 $**
237 100 000	8.	Paiement des crédits d'impôt	248 800 000
483 272 100	9.	Dette publique (crédits législatifs)	487 990 100
4 636 200	10.	Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs).	.....
745 322 200 $		**Total des dépenses de fonctionnement pour les Finances**	**757 654 700 $**
		Dépenses en capital	
.....	11.	Dépenses en capital	1 162 900
745 322 200 $ *		**Total des crédits pour les Finances**	**758 817 600 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	745 358 900 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	20 300
Transfert de fonctions allant à :	
- Énergie et Mines	(26 900)
- Services à la famille	(30 100)
Crédits 1988-1989 après rajustement	745 322 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

FINANCES (VII)

Dépenses de fonctionnement courantes

861 400 $	1.	Administration et finances ..... Fournit les services qui suivent au ministère : haute direction, services financiers, gestion des ressources humaines et soutien administratif; direction, contrôle et coordination des programmes. Conseille le Gouvernement sur sa politique fiscale.		**850 800 $**	**49**
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
297 800 $		(1) Salaires	289 500 $		
119 200		(2) Autres dépenses	107 700		
417 000 $			397 200 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
215 100 $		(1) Salaires	214 600 $		
34 800		(2) Autres dépenses	34 800		
249 900 $			249 400 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
152 100 $		(1) Salaires	161 800 $		
21 800		(2) Autres dépenses	21 800		
173 900 $			183 600 $		
1 274 000 $	2.	Trésorerie ..... Gère les programmes d'emprunt du Gouvernement et de ses organismes. Gère les ressources de trésorerie du Gouvernement et fait des investissements au nom du Gouvernement et de ses organismes. Veille au service de la dette et aux investissements du Gouvernement, ainsi qu'aux investissements des organismes gouvernementaux.		**1 517 000 $**	**50**
838 500 $		(a) Salaires	1 008 500 $		
432 500		(b) Autres dépenses	505 500		
3 000		(c) Paiements relatifs au dégrèvement de l'impôt foncier des soldats	3 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

FINANCES (VII) (suite)

4 438 000 $	.....3.	Division du Contrôleur		**4 647 600 $**	51
		Contrôle des entrées et sorties de fonds du Gouvernement; tenue des documents comptables centraux; publication des états financiers; conseils donnés aux ministères et organismes gouvernementaux sur les services comptables et financiers informatisés; direction et contrôle de ces ministères et organismes; direction et contrôle centralisés des ententes de partage des coûts; conseils au Gouvernement pour l'utilisation pertinente et efficace de la technologie de l'information.		
		(a) Bureau du Contrôleur			
88 800 $		(1) Salaires		90 700 $	
3 600		(2) Autres dépenses		3 600	
92 400 $				94 300 $	
		(b) Système financier et système de gestion			
602 900 $		(1) Salaires		645 100 $	
569 800		(2) Autres dépenses		69 800	
1 172 700 $				714 900 $	
		(c) Comptabilité et débours			
1 808 700 $		(1) Salaires		1 838 000 $	
1 063 600		(2) Autres dépenses		1 008 600	
2 872 300 $				2 846 600 $	
505 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		495 000	
2 367 300 $				2 351 600 $	
		(d) Service d'informatique			
698 500 $		(1) Salaires		943 200 $	
194 400		(2) Autres dépenses		194 100	
..... $		(3) Exploitation des systèmes		486 800	
892 900 $				1 624 100 $	
87 300		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		137 300	
805 600 $				1 486 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
8 774 100 $	.....4.	Division des taxes ..... Conseille le Gouvernement sur diverses questions de politique fiscale. Veille à l'application des lois suivantes : la Loi de l'impôt sur le capital des corporations, la Loi de la taxe sur l'essence, la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire, la Loi sur la taxe minière, la Loi de la taxe sur le carburant, la Loi de la taxe sur le pari mutuel, la Loi de la taxe sur les ventes au détail, la Loi de 1964 sur le revenu (Première partie) et la Loi de la taxe sur le tabac.		**8 960 500 $**	52
		(a) Administration			
325 700 $		(1) Salaires		326 000 $	
12 500		(2) Autres dépenses		12 500	
338 200 $				338 500 $	
		(b) Direction de la taxe sur les ventes au détail			
3 108 500 $		(1) Salaires		3 306 400 $	
644 100		(2) Autres dépenses		638 900	
3 752 600 $				3 945 300 $	
		(c) Direction des taxes et redevances minières			
1 956 500 $		(1) Salaires		2 053 800 $	
520 900		(2) Autres dépenses		523 400	
2 477 400 $				2 577 200 $	
		(d) Direction de l'impôt sur le capital des corporations et de l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire			
1 539 200 $		(1) Salaires		1 504 400 $	
666 700		(2) Autres dépenses		595 100	
2 205 900 $				2 099 500 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
1 557 900 $	5.	Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche ..		**1 532 500 $**	**53**
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant fédérales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y inclus les programmes de partage des coûts; veille à l'application des arrangements fiscaux, et des ententes de perception fiscale, entre le Canada et le Manitoba; conjointement avec le gouvernement fédéral et les municipalités, veille à l'application des programmes de crédits d'impôt.			
		(a) Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique			
835 000 $		(1) Salaires	865 800 $		
354 600		(2) Autres dépenses	289 100		
1 189 600 $			1 154 900 $		
		(b) Bureau d'assistance fiscale du Manitoba			
303 900 $		(1) Salaires	313 200 $		
64 400		(2) Autres dépenses	64 400		
368 300 $			377 600 $		
1 216 300 $	6.	Division de l'assurance et de la gestion des risques		**1 118 100 $**	**54**
		Assurance couvrant tous les ministères, organismes du Gouvernement et diverses sociétés d'État; gestion des risques.			
142 000 $		(a) Salaires	154 800 $		
12 300		(b) Autres dépenses	12 300		
2 018 000		(c) Primes d'assurance	1 903 500		
2 172 300 $			2 070 600 $		
956 000		(d) Moins : Somme récupérable d'autres postes	952 500		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

FINANCES (VII) (suite)

2 192 200 $	.....7.	Secrétariat du Conseil du Trésor		**2 238 100 $**	**55**
		Appui au Conseil du Trésor, dans ses responsabilités de contrôle des dépenses, par une analyse soutenue dans les domaines suivants : l'harmonisation des objectifs de politique gouvernementale et de contrôle des dépenses avec les décisions ayant trait à la mise en oeuvre d'un contrôle des dépenses à plus long terme et à l'examen des structures administratives et des principaux programmes du Conseil du Trésor. Analyse et surveillance de la situation financière du Manitoba; planification et coordination de l'examen et de la préparation du Budget annuel.			
		(a) Bureau du Secrétaire			
102 200 $		(1) Salaires	104 000 $		
3 400		(2) Autres dépenses	3 400		
105 600 $			107 400 $		
		(b) Secrétariat			
1 771 400 $		(1) Salaires	1 829 500 $		
315 200		(2) Autres dépenses	301 200		
2 086 600 $			2 130 700 $		
237 100 000 $	.....8.	Paiement des crédits d'impôt		**248 800 000 $**	**56**
		Paiement des crédits d'impôt fonciers, des crédits d'impôt pour le coût de la vie et des crédits d'impôt pour les contributions politiques, ainsi que le paiement au gouvernement fédéral des frais administratifs s'y rattachant; paiement de l'Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires.			

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Crédits législatifs	Exercice se terminant le 31 mars 1990
		FINANCES (VII) (suite)		
483 272 100 $	.....9.	Dette publique (crédits législatifs)		**487 990 100 $** (1)
		Paiement des frais nets d'intérêt et des dépenses connexes, en rapport avec la dette publique de la Province.		
1 059 033 200 $		(a) (1) Intérêts sur la dette publique de la Province et dépenses connexes	1 160 084 600 $	
65 550 000		(2) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	94 800 000	
1 124 583 200 $			1 254 884 600 $	
		(b) Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
59 476 100 $		(1) de la Société de téléphone du Manitoba	56 856 900 $	
267 687 100		(2) de l'Hydro-Manitoba	293 639 500	
36 733 800		(3) de la Société manitobaine d'habitation et de rénovation urbaine	43 868 600	
24 650 500		(4) de la Société du crédit agricole du Manitoba.	25 660 400	
4 817 800		(5) d'autres organismes gouvernementaux	4 364 200	
133 898 000		(6) d'autres prêts et placements	197 504 900	
114 047 800		(7) des placements du fonds d'amortissement	145 000 000	
641 311 100 $			766 894 500 $	
4 636 200 $	.....10.	Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs)		..... $
		Stabilisation du coût de l'emprunt de l'Hydro-Manitoba en devises.		
745 322 200 $		**Total des dépenses de fonctionnement pour les Finances**		**757 654 700 $**

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 63 587 300 $ est inclus dans les crédits du ministère des Services du Gouvernement. Ce montant a trait au versement de dividendes et d'intérêts sur les fonds recueillis grâce à l'émission d'actions privilégiées et de billets de la Société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détail des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
		Dépenses en capital			
..... $	.....11.	Dépenses en capital		**1 162 900 $**	**57**
..... $		(a) Acquisition et construction de biens corporels ..	1 162 900 $		
		Total des crédits pour les Finances :			
257 413 900 $		Crédits votés pour les Finances	270 827 500 $		
487 908 300		Crédits législatifs	487 990 100		
745 322 200 $		**Total des crédits pour les Finances**		**758 817 600 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990	
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)		
		Sommaire des programmes		
		Dépenses de fonctionnement courantes		
2 152 900 $	1.	Administration	2 209 700 $	
117 276 000	2.	Gestion des biens	117 568 900	(1)
1 103 300	3.	Approvisionnement et services	1 052 800	
2 897 400	4.	Service des projets	2 882 000	
51 400	5.	Commission de l'évaluation foncière	52 600	
698 100	6.	Secours aux personnes sinistrées	715 500 $	
124 179 100 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	124 481 500 $	
		Dépenses en capital		
28 869 300	7.	Dépenses en capital	25 301 100	
153 048 400 $ *		**Total des crédits pour les Services du Gouvernement**	149 782 600 $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	142 804 200 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	28 700
- Santé	108 000
- Logement	109 200
- Ressources naturelles	99 900
- Affaires urbaines	7 500
Transfert de crédits venant de :	
- Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux	10 100 000
Transfert de crédits allant à :	
- Logement	(109 200)
- Ressources naturelles	(99 900)
Crédits 1988-1989 après rajustement	153 048 400 $

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 63 587 300 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail d'édifices gouvernementaux conclu avec Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 152 900 $	1.	Administration		2 209 700 $	58
		Élaboration de la politique et des programmes, comptabilité centrale, services financiers et budgétaires et gestion des ressources humaines, pour toutes les divisions; service de gestion, coordination des ressources informatiques et du traitement de texte, pour toutes les directions du ministère.			
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
158 700 $		(1) Salaires	162 800 $		
38 000		(2) Autres dépenses	38 000		
196 700 $			200 800 $		
		(c) Soutien de la gestion			
261 900 $		(1) Salaires	273 500 $		
18 000		(2) Autres dépenses	18 000		
279 900 $			291 500 $		
		(d) Services financiers et budgétaires			
674 000 $		(1) Salaires	694 100 $		
108 500		(2) Autres dépenses	117 400		
782 500 $			811 500 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
479 500 $		(1) Salaires	478 300 $		
77 400		(2) Autres dépenses	77 400		
556 900 $			555 700 $		
		(f) Service d'informatique			
261 200 $		(1) Salaires	274 500 $		
65 400		(2) Autres dépenses	65 400		
326 600 $			339 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
117 276 000 $	2.	**Gestion des biens**		**117 568 900 $**	59
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation, pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux situés dans un édifice dont le Gouvernement est propriétaire ou locataire, et pour les unités de logement des employés; mise en oeuvre d'un programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.			
		(a) Haute direction			
345 700 $		(1) Salaires	368 700 $		
92 900		(2) Autres dépenses	99 900		
438 600 $			468 600 $		
		(b) Matériel et bâtiments			
17 423 300 $		(1) Salaires	17 641 000 $		
13 309 000		(2) Autres dépenses	12 965 900		
169 500		(3) Entretien préventif	169 500		
30 901 800 $			30 776 400 $		
220 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 670 000		
30 681 800 $			29 106 400 $		
		(c) Ateliers et rénovations			
2 682 200 $		(1) Salaires	2 738 900 $		
250 200		(2) Autres dépenses	254 200		
2 283 300		(3) Projets des ateliers	3 283 300		
5 215 700 $			6 276 400 $		
3 621 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	4 621 600		
1 594 100 $			1 654 800 $		
		(d) Biens loués			
40 800 $		(1) Salaires	41 400 $		
79 237 300		(2) Autres dépenses	81 532 500	(1)	
		(Somme récupérable du Canada : 66 900 $)			
79 278 100 $			81 573 900 $		

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 63 587 300 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail d'édifices gouvernementaux conclu avec la société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(e) Logement des employés			
76 600 $		(1) Salaires	77 800 $		
248 400		(2) Autres dépenses	248 400		
325 000 $			326 200 $		
248 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	192 500		
76 700 $			133 700 $		
		(f) Sécurité et stationnement			
2 484 000 $		(1) Salaires	2 530 500 $		
471 400		(2) Autres dépenses	472 400		
2 955 400 $			3 002 900 $		
		(g) Terrains et installations de Gimli			
1 365 200 $		(1) Salaires	1 082 600 $		
886 100		(2) Autres dépenses	546 000		
2 251 300 $			1 628 600 $		
1 183 300 $	3.	Approvisionnement et services		1 052 800 $	60
		Fournit notamment les services qui suivent à tous les ministères et organismes gouvernementaux : gestion du parc du Gouvernement et entretien des véhicules; fourniture d'équipement de bureau, et entretien de cet équipement; achats; gestion de l'équipement; télécommunications; service postal; évaluation, acquisition et affectation de biens réels pour tous les ministères et organismes gouvernementaux.			
		(a) Haute direction			
127 100 $		(1) Salaires	129 200 $		
9 300		(2) Autres dépenses	9 300		
136 400 $			138 500 $		
		(b) Service des véhicules gouvernementaux			
1 350 000 $		(1) Salaires	1 397 800 $		
9 775 000		(2) Autres dépenses	9 909 000		
11 125 000 $			11 306 800 $		
15 050 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	14 835 000		
(3 925 000)$			(3 528 200)$		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

		(c) Service d'équipement de bureau		
480 400 $		(1) Salaires	473 000 $	
972 700		(2) Autres dépenses	963 000	
1 453 100 $			1 436 000 $	
1 786 200		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 831 200	
(333 100)$			(395 200)$	
		(d) Direction des achats		
1 108 400 $		(1) Salaires	1 144 000 $	
190 200		(2) Autres dépenses	196 400	
1 298 600 $			1 340 400 $	
		(e) Approvisionnement en matériel		
744 800 $		(1) Salaires	772 400 $	
4 896 800		(2) Autres dépenses	4 897 700	
5 641 600 $			5 670 100 $	
5 090 200		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	5 025 900	
551 400 $			644 200 $	
		(f) Service des télécommunications		
570 400 $		(1) Salaires	589 500 $	
2 400 900		(2) Autres dépenses	2 374 200	
2 971 300 $			2 963 700 $	
1 911 100		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 989 400	
1 060 200 $			974 300 $	
		(g) Service postal		
678 500 $		(1) Salaires	742 700 $	
95 100		(2) Autres dépenses	203 500	
4 596 000		(3) Affranchissement	4 671 300	
5 369 600 $			5 617 500 $	
3 487 200		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	4 121 500	
1 882 400 $			1 496 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

		(h) Acquisition de biens réels			
1 483 700 $		(1) Salaires	1 410 900 $		
157 800		(2) Autres dépenses	183 300		
1 641 500 $			1 594 200 $		
1 209 100		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 211 400		
432 400 $			382 800 $		
2 897 400 $	4.	Service des projets Prévision des besoins des ministères et organismes gouvernementaux en matière de locaux; services de génie, d'architecture et de gestion des projets dans le cadre des programmes de construction des installations que possède ou loue le Gouvernement.		**2 882 000 $**	61
		(a) Haute direction			
90 800 $		(1) Salaires	93 300 $		
4 000		(2) Autres dépenses	4 000		
94 800 $			97 300 $		
		(b) Service de conception			
1 508 800 $		(1) Salaires	1 479 200 $		
99 100		(2) Autres dépenses	94 100		
1 607 900 $			1 573 300 $		
		(c) Gestion de projets			
573 300 $		(1) Salaires	586 700 $		
35 700		(2) Autres dépenses	35 700		
248 000		(3) Rénovations et modifications - Projets secondaires	500 000		
857 000 $			1 122 400 $		
248 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	500 000		
609 000 $			622 400 $		
		(d) Planification des installations			
172 500 $		(1) Salaires	177 500 $		
24 700		(2) Autres dépenses	24 700		
197 200 $			202 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(e) Programmes se rapportant aux installations et acquisition de baux			
368 500 $		(1) Salaires	366 800 $		
20 000		(2) Autres dépenses	20 000		
388 500 $			386 800 $		
51 400 $	.....5.	Commission de l'évaluation foncière Détermination et certification de ce qui constitue une indemnisation financière équitable pour toute acquisition ou expropriation de terrain par quelque administration que ce soit.		**52 600 $**	62
62 700 $		(a) Salaires	64 600 $		
68 700		(b) Autres dépenses	66 000		
131 400 $			130 600 $		
80 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	78 000		
698 100 $	.....6.	Secours aux personnes sinistrées Coordonne les mesures que prend le Manitoba en cas de situation civile d'urgence sur son territoire; communique la politique du Gouvernement en matière d'aide aux sinistrés, prend des décisions concernant le versement d'indemnisation en cas de sinistre, enquête sur les questions concernant le secours aux sinistrés et rend des comptes au ministre.		**715 500 $**	63
		(a) Organisation des mesures d'urgence			
472 100 $		(1) Salaires	457 700 $		
189 100		(2) Autres dépenses	180 900		
		(Somme récupérable du Canada : 290 000 $)			
661 200 $			638 600 $		
		(b) Conseil de secours aux personnes sinistrées			
36 900 $		(1) Salaires	63 500 $		
.....		(2) Autres dépenses	13 400		
36 900 $			76 900 $		
124 179 100 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**124 481.500 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
28 869 300 $	.....7.	Dépenses en capital		**25 301 100 $**	**64**
24 646 800 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels gouvernementaux	21 059 700 $		
3 513 000		(b) Remplacement des véhicules gouvernementaux	3 536 900		
459 600		(c) Remplacement de l'équipement de bureau	454 600		
249 900		(d) Dépenses en capital	249 900		
153 048 400 $		**Total des crédits pour les Services du Gouvernement**		**149 782 600 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990
		SANTÉ (XXI)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
3 638 900 $	1.	Administration et finances	3 600 000 $
65 366 800	2.	Programmes de santé communautaire	72 167 400
29 423 300	3.	Services de santé communautaire	30 188 700
39 816 600	4.	Santé mentale	40 609 900
10 397 400	5.	Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme	10 553 300
1 267 555 100	6.	Commission des services de santé du Manitoba	1 355 863 600
1 416 198 100 $		**Total des dépenses de fonctionnement.....**	1 512 982 900 $
		Dépenses en capital	
41 775 400	7.	Dépenses en capital - Commission des services de santé du Manitoba	44 250 900
1 457 973 500 $ *		**Total des crédits pour la Santé .....**	1 557 233 800 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	1 458 135 200 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Énergie et Mines	35 000
- Services à la famille	119 500
Transferts de fonctions allant à :	
- Services à la famille	(75 400)
- Services du Gouvernement	(108 000)
- Industrie, Commerce et Tourisme	(132 800)
Crédits 1988-1989 après rajustement	1 457 973 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SANTÉ (XXI)

Dépenses de fonctionnement courantes

				3 600 000 $	65
3 638 900 $	1.	Administration et finances			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre Chargés du fonctionnement du cabinet du Ministre et du bureau du Sous-ministre.			
370 700 $		(1) Salaires	394 300 $		
185 700		(2) Autres dépenses	100 200		
556 400 $			494 500 $		
500 000 $		(c) Réseau consultatif de la santé Réseau consultatif regroupant des professionnels des soins de santé et des non-professionnels à l'extérieur du gouvernement qui se consultent sur l'élaboration de lignes directrices et participent à la conception et à la mise sur pied de services de santé améliorés.	500 000 $		
		(d) Planification et recherche Planification, évaluation et recherche pour le ministère et pour la Commission des services de santé du Manitoba : planification à long terme et analyse de la politique pour un large éventail de programmes; recherches dans le domaine de la santé; prévision des besoins en personnel.			
441 400 $		(1) Salaires	416 000 $		
94 000		(2) Autres dépenses	94 000		
535 400 $			510 000 $		
		(e) Communications Mise au point d'une politique et de projets en matière de communication à l'intention du ministère et de la Commission des services de santé du Manitoba.			
202 800 $		(1) Salaires	205 000 $		
19 400		(2) Autres dépenses	19 400		
222 200 $			224 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(f) Services administratifs et financiers Inclut le bureau du Sous-ministre adjoint. Responsabilités : coordination centrale des activités administratives se rapportant aux besoins de locaux, au transport, à l'équipement et à l'approvisionnement; comptabilité centrale et service budgétaire; relations avec les organismes externes.			
948 700 $		(1) Salaires	964 400 $		
49 400		(2) Autres dépenses	50 200		
998 100 $			1 014 600 $		
		(g) Gestion des ressources humaines Ensemble des services de gestion des ressources humaines : recrutement et sélection; évaluation et classification des postes; service de la paie; relations professionnelles; perfectionnement du personnel; politique et normes.			
569 700 $		(1) Salaires	596 000 $		
62 700		(2) Autres dépenses	62 700		
632 400 $			658 700 $		
		(h) Direction de la vérification interne Vérification des comptes, de la conformité et de la gestion, dans le but d'aider le ministère à fonctionner de façon plus efficace et plus économique.			
147 900 $		(1) Salaires	151 300 $		
25 900		(2) Autres dépenses	25 900		
173 800 $			177 200 $		
65 366 800 $	.....2.	Programmes de santé communautaire		**72 167 400 $**	**66**
		(a) Soutien des programmes et des services Responsabilités : bon fonctionnement du bureau du Sous-ministre adjoint; élaboration de la politique et direction des programmes de santé communautaire; direction et conseils sur tout ce qui se rapporte à la prestation des services régionaux de santé.			
1 090 200 $		(1) Salaires	1 179 800 $		
174 300		(2) Autres dépenses	174 300		
1 264 500 $			1 354 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(b) Prévention des maladies transmissibles Contrôle et prévention de la propagation des maladies transmissibles par la surveillance, les enquêtes, les vaccinations, l'éducation du public et les soins aux malades.			
681 000 $		(1) Salaires		715 000 $	
4 030 200		(2) Autres dépenses		4 941 800	
193 000		(3) Organismes externes		201 900	
4 904 200 $				5 858 700 $	
		(c) Programmes de santé maternelle et infantile Favorise la santé et le bien-être de la femme enceinte et de sa famille, des enfants, petits et grands, et des adolescents, en fournissant des informations sur la santé et du matériel de planification des naissances, et en effectuant des examens diagnostiques et d'autres services liés aux programmes.			
262 900 $		(1) Salaires		286 700 $	
295 600		(2) Autres dépenses		455 600	
519 100		(3) Organismes externes		542 000	
1 077 600 $				1 284 300 $	
		(d) Promotion de la santé Coordination de la planification et de la mise en oeuvre des programmes de santé axés sur la prévention et la diminution du nombre de maladies liées au mode de vie; planification de services pour les personnes âgées en bonne santé.			
631 100 $		(1) Salaires		624 800 $	
443 300		(2) Autres dépenses		443 300	
797 500		(3) Organismes externes		1 310 000	
		(Somme récupérable du Canada : 118 500 $)			
1 871 900 $				2 378 100 $	
		(e) Programmes de préservation de l'ouïe Dépistage et examen diagnostique des troubles de l'audition, évaluation et installation des prothèses auditives, service de consultation sur tous les aspects de la perte d'audition.			
113 400 $		(1) Salaires		108 700 $	
191 100		(2) Autres dépenses		191 100	
44 300		(3) Organismes externes		46 300	
348 800 $				346 100 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SANTÉ (XXI) (suite)

		(f) Gérontologie Conseils sur les programmes et la politique en matière de gérontologie et interprétation de problèmes en gérontologie, pour la direction et les employés du ministère, les organisations communautaires et le grand public.		
160 900 $		(1) Salaires		171 800 $
113 900		(2) Autres dépenses		113 900
1 299 800		(3) Organismes externes		1 567 800
		(Somme récupérable du Canada : 375 800 $)		
1 574 600 $				1 853 500 $
		(g) Soins de longue durée Direction des programmes et appui à l'élaboration et au maintien des services pour ceux qui ont besoin de soins à domicile plutôt qu'en établissement; évaluations en vue du placement dans des foyers de soins personnels.		
388 300 $		(1) Salaires		425 000 $
129 700		(2) Autres dépenses		129 700
43 495 700		(3) Soins à domicile		47 782 300
499 200		(4) Organismes externes		519 900
		(Somme récupérable du Canada : 10 583 100 $)		
44 512 900 $				48 856 900 $
		(h) Matériel et fournitures médicales Achat, entreposage et distribution de fournitures médicales et de matériel afin de faciliter les soins à domicile; service d'entretien et assistance aux clients pour l'utilisation de cet équipement.		
649 300 $		(1) Salaires		675 400 $
2 928 300		(2) Autres dépenses		2 980 300
614 700		(3) Organismes externes		651 800
4 192 300 $				4 307 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SANTÉ (XXI) (suite)

		(j) Service d'hygiène dentaire Service de prévention et de soins en milieu rural aux enfants de certaines catégories d'âge, ainsi qu'aux habitants des régions éloignées et aux bénéficiaires de certains établissements.		
2 351 800 $		(1) Salaires		2 383 300 $
2 419 300		(2) Autres dépenses		2 663 600
163 100		(3) Organismes externes		172 600
4 934 200 $				5 219 500 $
		(k) Hygiène du milieu Offre aux ministères et organismes gouvernementaux les conseils de spécialistes de la santé publique sur la prestation de services d'hygiène du milieu : évaluation des dangers pour la santé et adoption de mesures préventives.		
203 000 $		(1) Salaires		212 700 $
15 500		(2) Autres dépenses		15 500
218 500 $				228 200 $
		(m) Documentation Bibliothèque spécialisée; maintien et distribution de matériel audio-visuel, de dépliants et d'affiches.		
238 800 $		(1) Salaires		252 000 $
228 500		(2) Autres dépenses		228 500
467 300 $				480 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
29 423 300 $	3.	Services de santé communautaire		**30 188 700 $**	67
		(a) Services régionaux Ressources locales du ministère visant à la mise en oeuvre des programmes de santé communautaire dans dix régions du Manitoba : promotion de la santé, prévention des maladies transmissibles, santé maternelle et infantile, préservation de l'ouïe, soins de longue durée, santé mentale, service de soutien aux personnes âgées, et soins de base aux résidents du Nord.			
25 813 200 $		(1) Salaires	26 434 600 $		
3 527 700		(2) Autres dépenses	3 522 700		
82 400		(3) Programmes de santé dans le Nord	231 400		
		(Somme récupérable du Canada : 447 900 $)			
39 816 600 $	4.	Santé mentale		**40 609 900 $**	68
		(a) Administration Responsabilités : bon fonctionnement du Bureau du Sous-ministre adjoint; orientation des programmes et de la politique de la division; administration du conseil de révision conformément à la Loi sur la santé mentale.			
315 200 $		(1) Salaires	313 400 $		
137 900		(2) Autres dépenses	137 900		
453 100 $			451 300 $		
		(b) Bureau du Psychiatre en chef de la province Conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des programmes, de la politique et de la législation.			
138 300 $		(1) Salaires	142 100 $		
39 700		(2) Autres dépenses	39 700		
178 000 $			181 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SANTÉ (XXI) (suite)

		(c) Programmes de santé mentale Planification et élaboration de programmes psychiatriques complets, équilibrés et coordonnés, axés sur la prévention, la thérapeutique et la réadaptation; établissement des normes et des techniques d'évaluation employées dans le domaine de la santé mentale.		
83 000 $		(1) Salaires		68 000 $
129 500		(2) Autres dépenses		129 500
1 543 400		(3) Organismes externes		1 693 400
1 755 900 $				1 890 900 $
		(d) Promotion de la santé mentale Éducation du public et élaboration de programmes de prévention des troubles mentaux en collaboration avec les organismes externes et les groupes communautaires afin de faire valoir les avantages d'un mode de vie sain au plan émotif et psychosocial.		
216 500 $		(1) Salaires		207 100 $
26 000		(2) Autres dépenses		26 000
242 500 $				233 100 $
		(e) Réadaptation Mise au point de tous les programmes de réadaptation psychosociale : rôle des surveillants-instructeurs, programmes de jour, programmes récréatifs, programme de formation préprofessionnelle et professionnelle, acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne.		
177 600 $		(1) Salaires		192 400 $
817 400		(2) Autres dépenses		817 400
995 000 $				1 009 800 $
		(f) Thérapeutique Perfectionnement et évaluation des aptitudes thérapeutiques, des thérapies, des techniques d'intervention et des traitements employés dans le domaine de la santé mentale.		
347 300 $		(1) Salaires		345 700 $
151 200		(2) Autres dépenses		151 200
498 500 $				496 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

SANTÉ (XXI) (suite)

		(g) Services de santé mentale Services de santé mentale donnés par les services régionaux, les centres de santé mentale, les hôpitaux généraux et les services de médecine légale psychiatrique.		
375 000 $		(1) Salaires		382 800 $
226 100		(2) Autres dépenses		226 100
601 900 $				608 900 $
		(h) Soins psychiatriques aux enfants et aux adolescents Soins spécialisés, offerts dans la collectivité, aux enfants et adolescents souffrant de troubles mentaux.		
763 200 $		(1) Salaires		776 800 $
161 200		(2) Autres dépenses		161 200
924 400 $				938 000 $
		(j) Centre de santé mentale de Brandon Soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.		
16 246 600 $		(1) Salaires		16 682 500 $
1 896 400		(2) Autres dépenses		1 836 400
		(Somme récupérable du Canada : 438 800 $)		
18 143 000 $				18 518 900 $
		(k) Centre de santé mentale de Selkirk Soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.		
13 919 800 $		(1) Salaires		14 200 800 $
2 104 500		(2) Autres dépenses		2 079 500
		(Somme récupérable du Canada : 246 600 $)		
16 024 300 $				16 280 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
10 397 400 $	.....5.	Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme		**10 553 300 $**	**69**
		Traitement et éducation, dans le domaine de l'alcoolisme et de l'abus des drogues; soutien financier des programmes autorisés mis en oeuvre par certaines organisations communautaires.			
185 500 $		Direction provinciale	187 700 $		
1 220 000		Direction générale des services de soutien	1 212 600		
8 193 800		Direction générale de la réalisation des programmes	8 330 100		
1 774 400		Organisations financées	1 837 700		
11 373 700 $		Coût brut des programmes	11 568 100 $		
976 300		Moins : Sommes récupérées	1 014 800	(1)	
10 397 400 $		Coût net des programmes	10 553 300 $		
		(Somme récupérable du Canada : 2 576 000 $)			
1 267 555 100 $	.....6.	Commission des services de santé du Manitoba		**1 355 863 600 $**	**70**
		Services médicaux et hospitaliers, foyers de soins personnels, assurance-médicaments, service ambulancier, service aérien d'ambulance, service de transport des malades dans le Nord, planification à long terme.			
19 150 300 $		Administration	19 990 800 $		
39 854 100		Assurance-médicaments	50 383 800		
2 356 500		Programme d'ambulance	5 416 400		
2 174 600		Service aérien d'ambulance	2 719 400		
2 855 100		Service de transport des malades dans le Nord ...	2 983 500		
761 380 300		Programme hospitalier	815 861 300		
182 951 200		Foyers de soins personnel	195 505 400		
260 420 000		Programme médical	268 240 700		
1 271 142 100 $		Coût brut des programmes	1 361 101 300 $		
3 587 000		Moins : Sommes récupérées	5 237 700	(2)	
1 267 555 100 $		Coût net des programmes	1 355 863 600 $	(3)	
1 416 198 100 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**1 512 982 900 $**	

Note (1) - Cette somme est récupérée directement par la Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Note (2) - Cette somme est récupérée directement par la Commission des services de santé du Manitoba et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 44 250 900 $ est prévu à titre de Dépenses en capital, ce qui porte à 1 400 114 500 $ la somme totale versée à la Commission des services de santé du Manitoba.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		Dépenses en capital			
41 775 400 $	.....7.	Dépenses en capital - Commission des services de santé du Manitoba		**44 250 900 $**	71
2 369 000 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels ..	2 419 000 $		
39 406 400		(b) Subventions en capital	41 831 900		
1 457 973 500 $		**Total des crédits pour la Santé .....**		**1 557 233 800 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
4 071 700 $	1.	Administration et finances	4 208 500 $
72 824 400	2.	Exploitation et entretien	75 271 300
3 575 100	3.	Planification, conception et arpentage	3 661 700
10 739 500	4.	Ingénierie et services techniques	11 288 000
1 966 300	5.	Politique et recherche en matière de transport	2 210 600
13 541 800	6.	Permis et immatriculations	14 456 000
1 364 100	7.	Commissions, conseils et comités	1 458 800
108 082 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	**112 554 900 $**
		Dépenses en capital	
111 174 200	8.	Dépenses en capital	112 926 200
219 257 100 $ *		**Total des crédits pour la Voirie et le Transport**	**225 481 100 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	218 517 500 $
Transfert de fonctions allant à :	
- Ressources naturelles	(45 000)
- Affaires du Nord	(200 000)
Transfert de crédits venant de :	
- Affaires du Nord à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	258 000
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente auxiliaire sur Churchill	1 403 000
Transfert de crédits allant à :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(258 000)
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement des transports	(418 400)
Crédits 1988-1989 après rajustement	219 257 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 071 700 $	1.	Administration et finances		4 208 500 $	72
		Services qui suivent pour toutes les divisions : élaboration de la politique et des programmes; services comptables, financiers et budgétaires centraux; gestion des ressources humaines; service d'informatique et de traitement de texte; santé et sécurité au travail.			
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
343 600 $		(1) Salaires	356 400 $		
81 900		(2) Autres dépenses	81 900		
425 500 $			438 300 $		
		(c) Service administratif			
510 100 $		(1) Salaires	529 300 $		
56 100		(2) Autres dépenses	71 600		
566 200 $			600 900 $		
		(d) Service financier			
602 400 $		(1) Salaires	631 500 $		
70 900		(2) Autres dépenses	70 900		
673 300 $			702 400 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
677 400 $		(1) Salaires	708 100 $		
88 600		(2) Autres dépenses	88 600		
766 000 $			796 700 $		
		(f) Service d'informatique			
906 700 $		(1) Salaires	932 700 $		
509 200		(2) Autres dépenses	509 200		
1 415 900 $			1 441 900 $		
		(g) Santé et sécurité au travail			
164 500 $		(1) Salaires	168 000 $		
50 000		(2) Autres dépenses	50 000		
214 500 $			218 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
72 824 400 $	.....2.	Exploitation et entretien		**75 271 300 $**	**73**
		Gestion des programmes d'entretien, d'aide et de construction et services spécialisés de soutien (appels d'offres, conception et étude technique des ponts). Entretien des réseaux de routes principales et secondaires, ainsi que des chemins d'hiver.			
52 813 800 $		(a) Programme d'entretien	54 618 000 $		
		(b) Chemins d'hiver			
103 000 $		(1) Dépense provinciale	106 000 $		
2 577 000		(2) Dépense fédérale-provinciale	2 654 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 327 000 $)			
2 680 000 $			2 760 000 $		
		(c) Exploitation et contrats			
1 597 300 $		(1) Salaires	1 649 300 $		
340 000		(2) Autres dépenses	350 500		
1 937 300 $			1 999 800 $		
		(d) Ponts et ouvrages d'art			
1 727 500 $		(1) Salaires	1 772 700 $		
95 100		(2) Autres dépenses	95 100		
820 000		(3) Entretien des ponts	863 000		
2 642 600 $			2 730 800 $		
		(e) Régulation des transports			
1 635 700 $		(1) Salaires	1 748 100 $		
370 300		(2) Autres dépenses	394 800		
		(Somme récupérable du Canada : 90 000 $)			
2 006 000 $			2 142 900 $		
		(f) Bureaux de district			
7 929 200 $		(1) Salaires	8 188 300 $		
909 500		(2) Autres dépenses	909 500		
8 838 700 $			9 097 800 $		
		(g) Autres administrations			
5 571 000 $		(1) Dépense brute	5 587 000 $		
3 665 000		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	3 665 000		
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
1 906 000 $			1 922 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
3 575 100 $	.....3.	Planification, conception et arpentage		**3 661 700 $**	74
		Établissement de critères de conception et de planification du développement des réseaux de routes principales et secondaires.			
		(a) Planification et conception			
1 781 200 $		(1) Salaires	1 824 500 $		
316 500		(2) Autres dépenses	336 500		
2 097 700 $			2 161 000 $		
		(b) Arpentage			
1 227 900 $		(1) Salaires	1 251 200 $		
249 500		(2) Autres dépenses	249 500		
1 477 400 $			1 500 700 $		
10 739 500 $	.....4.	Ingénierie et services techniques		**11 288 000 $**	75
		Gestion des programmes ministériels et services spécialisés de soutien. Exploitation et entretien des aéroports et d'un service de traversiers dans le Nord pour la circulation des passagers, des marchandises et des véhicules. Exploitation du Service aérien du Gouvernement. Installation et entretien des systèmes de communication des ministères et organismes gouvernementaux.			
		(a) Service de gestion			
117 200 $		(1) Salaires	122 100 $		
18 700		(2) Autres dépenses	18 700		
135 900 $			140 800 $		
		(b) Machine et équipement lourd			
8 100 000 $		(1) Salaires	8 353 400 $		
10 857 600		(2) Autres dépenses	10 857 600		
18 957 600 $			19 211 000 $		
21 723 600		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	21 977 000		
(2 766 000)$			(2 766 000)$		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)

		(c) Entrepôts		
409 700 $		(1) Salaires		429 700 $	
138 900		(2) Autres dépenses		138 900	
6 700 000		(3) Achats		6 700 000	
7 248 600 $				7 268 600 $	
6 700 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		6 700 000	
548 600 $				568 600 $	
		(d) Aéroports – Région du Nord			
2 731 100 $		(1) Salaires		2 795 500 $	
1 299 400		(2) Autres dépenses		1 445 000	
		(Somme récupérable du Canada : 410 000 $)			
4 030 500 $				4 240 500 $	
		(e) Service de traversiers			
544 700 $		(1) Salaires		565 100 $	
413 900		(2) Autres dépenses		405 900	
958 600 $				971 000 $	
		(f) Matériaux et recherche			
1 306 500 $		(1) Salaires		1 337 300 $	
223 900		(2) Autres dépenses		223 900	
1 530 400 $				1 561 200 $	
		(g) Contrôle de la circulation routière			
658 800 $		(1) Salaires		675 300 $	
4 423 000		(2) Autres dépenses		4 650 000	
5 081 800 $				5 325 300 $	
950 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		950 000	
4 131 800 $				4 375 300 $	
		(h) Service aérien et Service de radiocommunication			
3 687 400 $		(1) Salaires		3 654 300 $	
5 063 300		(2) Autres dépenses		5 693 300	
8 750 700 $				9 347 600 $	
6 581 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...		7 151 000	
2 169 700 $				2 196 600 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)

1 966 300 $	.....5.	Politique et recherche en matière de transport		**2 210 600 $**	**76**
		Recherche et analyse de l'efficacité et des avantages des différents moyens de transport utilisés au Manitoba; subventions au Programme d'aide financière aux aéroports du sud du Manitoba et au Programme de transport des personnes handicapées en milieu rural. Administration et application de l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur Churchill et de l'Entente Canada-Manitoba sur le développement des transports.			
		(a) Politique et recherche en matière de transport			
765 400 $		(1) Salaires	789 300 $		
274 000		(2) Autres dépenses	274 000		
1 039 400 $			1 063 300 $		
404 500 $		(b) Programme de transport des personnes handicapées en milieu rural	446 700 $		
		(c) Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur Churchill			
22 000 $		(1) Salaires	23 000 $		
82 000		(2) Autres dépenses	138 000		
104 000 $			161 000 $		
		(d) Entente Canada-Manitoba sur le développement des transports			
39 800 $		(1) Salaires	24 000 $		
378 600		(2) Autres dépenses	515 600		
		(Somme récupérable du Canada : 146 000 $)			
418 400 $			539 600 $ (1)		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 809 400 $ est prévu dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le développement des transports, ce qui porte le montant des crédits autorisés pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 1 349 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)

13 541 800 $	6.	Permis et immatriculations		14 456 000 $	77
		Responsabilités :			
		. programmes de sécurité routière : perfectionnement des conducteurs, sécurité, renseignements au public, examens en vue de l'obtention du permis de conduire, tenue des dossiers des conducteurs en cause dans des accidents ou reconnus coupables d'infractions au Code de la route;			
		. questions qui se rapportent aux permis et immatriculations mais qui ne relèvent pas de la Société d'assurance publique du Manitoba.			
		(a) Services de gestion			
2 165 900 $		(1) Salaires		2 262 000 $	
1 953 800		(2) Autres dépenses		2 123 800	
		(Somme récupérable du Canada : 40 000 $)			
4 119 700 $				4 385 800 $	
		(b) Permis et immatriculations			
1 267 600 $		(1) Salaires		1 423 700 $	
797 700		(2) Autres dépenses		856 500	
		(Somme récupérable du Canada : 110 000 $)			
2 065 300 $				2 280 200 $	
		(c) Sécurité routière			
3 821 300 $		(1) Salaires		3 909 900 $	
664 400		(2) Autres dépenses		719 300	
		(Somme récupérable du Canada : 40 000 $)			
4 485 700 $				4 629 200 $	
		(d) Entente de partage des coûts avec la			
2 741 400 $		Société d'assurance publique du Manitoba		2 912 100 $	
		(e) Sécurité et réglementation des transports			
129 700 $		(1) Salaires		149 000 $	
.....		(2) Autres dépenses		99 700	
		(Somme récupérable du Canada : 223 000 $)			
129 700 $				248 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
1 364 100 $	.....7.	Commissions, conseils et comités		**1 458 800 $**	78
		Supervision générale du transport routier, et de l'utilisation des véhicules commerciaux ou de transport public; application de la Loi sur la protection des voies publiques, du Code de la route et de la Loi sur les motoneiges; mécanisme d'appel à la disposition des conducteurs dont les privilèges ont été suspendus; réglementation des permis des taxis, des limousines et des services de transport des handicapés, à l'intérieur des limites de la Ville de Winnipeg.			
		(a) Commission du transport routier			
530 500 $		(1) Salaires	549 700 $		
89 000		(2) Autres dépenses	113 900		
619 500 $			663 600 $		
		(b) Conseil routier			
194 000 $		(1) Salaires	223 300 $		
69 000		(2) Autres dépenses	69 000		
263 000 $			292 300 $		
		(c) Commission d'appel des suspensions de permis			
221 600 $		(1) Salaires	229 000 $		
70 000		(2) Autres dépenses	70 000		
291 600 $			299 000 $		
		(d) Commission de réglementation des taxis			
158 900 $		(1) Salaires	164 800 $		
31 100		(2) Autres dépenses	39 100		
190 000 $			203 900 $		
108 082 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**112 554 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		Dépenses en capital			
111 174 200 $	.....8.	Dépenses en capital		**112 926 200 $**	**79**
94 316 500 $		(a) Construction et rénovation des routes provinciales principales et secondaires, et projets connexes. (Somme récupérable du Canada : 2 939 000 $)	102 000 000 $		
1 294 000 $		(b) Aide financière aux villes et villages	1 500 000 $		
4 300 000 $		(c) Travaux dans les districts d'administration locale et dans les territoires non organisés ...	4 600 000 $		
..... $		(d) Programme d'aide aux municipalités rurales pour la construction ou la rénovation de ponts	500 000 $		
		(e) Acquisition et contruction de biens corporels			
4 352 700 $		(1) Autres projets	4 326 200 $		
258 000		(2) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	258 000		
4 610 700 $			4 584 200 $		
258 000		(3) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	258 000		
4 352 700 $			4 326 200 $		
6 911 000 $		(f) Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur Churchill	..... $		
219 257 100 $		**Total des crédits pour la Voirie et le Transport .....**		**225 481 100 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

LOGEMENT (XXX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

5 128 300 $	1.	Administration générale	**4 849 000 $**
2 297 000	2.	Direction des affaires locatives	**2 259 900**
11 875 500	3.	Exploitation	**11 245 600**
28 866 500	4.	Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation	**31 676 000**
48 167 300 $		**Total des dépenses de fonctionnement	**50 030 500 $**

Dépenses en capital

130 000	5.	Dépenses en capital	**350 000**
48 297 300 $ *		**Total des crédits pour le Logement	**50 380 500 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	48 227 300 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Énergie et Mines	70 000
Transfert de fonctions allant à :	
- Services du Gouvernement	(109 200)
Transfert de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	109 200
Crédits 1988-1989 après rajustement	48 297 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

LOGEMENT (XXX)

Dépenses de fonctionnement courantes

5 128 300 $	1.	Administration générale ..... Haute direction et soutien administratif des programmes du ministère; information au public sur ces programmes.		**4 849 000 $**	**80**
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
264 000 $		(1) Salaires	268 700 $		
63 000		(2) Autres dépenses	63 000		
327 000 $			331 700 $		
		(c) Recherche et système informatique			
782 900 $		(1) Salaires	830 500 $		
1 258 600		(2) Autres dépenses	1 223 600		
2 041 500 $			2 054 100 $		
		(d) Communications			
130 400 $		(1) Salaires	139 900 $		
173 500		(2) Autres dépenses	163 500		
303 900 $			303 400 $		
		(e) Soutien administratif			
1 515 900 $		(1) Salaires	1 547 300 $		
929 700		(2) Autres dépenses	602 200		
2 445 600 $			2 149 500 $		
2 297 000 $	2.	Direction des affaires locatives ..... Application de la Loi sur les condominiums, de la Loi sur le contrôle du loyer des locaux d'habitation et de la Loi sur le louage d'immeubles.		**2 259 900 $**	**81**
2 067 300 $		(a) Salaires	2 030 200 $		
229 700		(b) Autres dépenses	229 700		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

LOGEMENT (XXX) (suite)

11 875 500 $	3.	Exploitation		**11 245 600 $**	82
		Veille à la direction et à la gestion des activités liées à la construction et à la rénovation de logements par le secteur public et par des organismes privés ou à but non lucratif; gère les programmes ayant trait aux logements que possède ou que subventionne la Société manitobaine d'habitation et de rénovation; fournit, aux locataires ou propriétaires à faible revenu, des subventions et des allocations.			
		(a) Administration			
136 900 $		(1) Salaires	153 600 $		
7 800		(2) Autres dépenses	17 400		
144 700 $			171 000 $		
		(b) Gestion des propriétés			
1 196 200 $		(1) Salaires	1 218 100 $		
261 500		(2) Autres dépenses	232 200		
1 457 700 $			1 450 300 $		
		(c) Service de mise en oeuvre des programmes			
724 600 $		(1) Salaires	759 400 $		
125 400		(2) Autres dépenses	135 400		
850 000 $			894 800 $		
		(d) Service aux clients			
1 478 500 $		(1) Salaires	1 517 500 $		
347 500		(2) Autres dépenses	357 500		
1 826 000 $			1 875 000 $		
7 597 100 $		(e) Subventions et allocations	6 854 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX) (suite)			
28 866 500 $	.....4.	Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation		**31 676 000 $**	**83**
		Paiements à la Société afin de financer les activités liées aux programmes de logement social, de fournir des prêts, des hypothèques et des allocations dans le cadre de divers programmes d'habitation, et de permettre la remise annuelle de la dette des propriétaires à faible revenu et des organismes privés, à but non lucratif, qui s'occupent de projets d'habitation.			
48 167 300 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**50 030 500 $**	
		Dépenses en capital			
130 000 $	.....5.	Dépenses en capital		**350 000 $**	**84**
130 000 $		(a) Programmes de réparations domiciliaires	350 000 $		
		(b) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
1 192 000 $		(1) Programmes de l'Opération centre-ville	1 826 400 $	(1)	
1 192 000		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	1 826 400		
..... $			..... $		
48 297 300 $		**Total des crédits pour le Logement**		**50 380 500 $**	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 456 600 $ est prévu dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses en capital, autorisé pour le ministère, pour ce poste, à un total de 2 283 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
2 358 400 $	1.	Administration et finances	2 564 300 $
12 059 000	2.	Division de l'industrie et du commerce	14 377 400
4 285 900	3.	Division de la technologie	4 041 400
150 000	4.	Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique	150 000
6 072 600	5.	Division du tourisme	5 749 600
2 285 400	6.	Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme	2 232 100
5 260 800	7.	Commission hippique du Manitoba	5 364 500
86 000	8.	Allégement des taux d'intérêt élevés	150 000
403 400	9.	Bureau des statistiques du Manitoba	409 200
32 961 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	35 038 500 $
		Dépenses en capital	
2 493 300	10.	Dépenses en capital	2 873 500
35 454 800 $ *		**Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme**	37 912 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Exercice se terminant le 31 mars 1990

INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	35 822 900 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Services de l'emploi et Sécurité économique	403 400
- Santé	132 800
Transfert de fonctions allant à :	
- Développement rural	(1 264 100)
Transfert de crédits venant de :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur la planification du développement économique	30 000
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite du projet de développement économique du secteur de la santé ..	800 000
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente 1985-1990 sur le tourisme	49 800
Transfert de crédits allant à :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur les autobus urbains	(520 000)
Crédits 1988-1989 après rajustement	35 454 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 358 400 $	.....1.	Administration et finances		2 564 300 $	85
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre Responsables du fonctionnement du cabinet du Ministre et du bureau du Sous-ministre.			
275 000 $		(1) Salaires	293 300 $		
78 400		(2) Autres dépenses	76 400		
353 400 $			369 700 $		
		(c) Direction de la planification Prestation au ministère des ressources nécessaires à la planification, au développement et à l'évaluation; prestation de services de soutien à la recherche.			
547 900 $		(1) Salaires	401 600 $		
372 000		(2) Autres dépenses	556 600		
919 900 $			958 200 $		
		(d) Finances et administration Comptabilité centrale, services de la paie et du personnel et services de soutien mis à la disposition du ministère.			
619 400 $		(1) Salaires	626 500 $		
312 300		(2) Autres dépenses	239 500		
931 700 $			866 000 $		
		(e) Direction générale de la condition physique Administration et aide à la planification des programmes de mise en forme.			
125 600 $		(1) Salaires	125 600 $		
7 200		(2) Autres dépenses	7 200		
132 800 $			132 800 $		
..... $		(f) Subventions à la faculté de gestion	217 000 $		
		Aide financière à la faculté de gestion de l'Université du Manitoba pour faciliter la réalisation de son plan de développement à long terme.			

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)

12 059 000 $	2.	Division de l'industrie et du commerce		**14 377 400 $**	**86**
		(a) Administration de la division			
		Planification et direction de la division.			
166 800 $		(1) Salaires	172 300 $		
8 000		(2) Autres dépenses	8 000		
174 800 $			180 300 $		
		(b) Direction de l'industrie			
		Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en encourageant et en favorisant la création et l'expansion des industries de transformation et de services au Manitoba.			
1 233 700 $		(1) Développement sectoriel	1 169 200 $		
914 400 $		(a) Salaires	860 200 $		
319 300		(b) Autres dépenses	309 000		
607 000		(2) Encouragement de l'investissement	806 000		
307 000 $		(a) Salaires	359 300 $		
300 000		(b) Autres dépenses	446 700		
1 840 700 $			1 975 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)

		(c) Programmes financiers Ces programmes permettent aux entreprises qui s'occupent de la fabrication, du traitement ou du développement commercial de nouvelles technologies, ou qui font de la recherche, d'obtenir l'aide, les capitaux ou l'encouragement dont elles ont besoin.			
507 900 $		(1) Salaires		523 400 $	
40 000		(2) Autres dépenses		38 900	
5 905 600		(3) Programmes		6 130 800	
	3 400 000 $	(a) Encouragement à l'entreprise au Manitoba	3 300 000 $		
	466 700	(b) Commercialisation de la technologie	600 600		
	315 000	(c) Perfectionnement des techniques de fabrication	550 600		
	1 018 900	(d) Capital de risque	575 600		
	520 000	(e) Entente Canada-Manitoba sur les autobus urbains	960 000 (1)		
	100 000	(f) Fonds pour la croissance des petites entreprises	144 000		
	85 000	(g) Transfert de technologie	.....		
6 453 500 $				6 693 100 $	
		(d) Projet de développement économique du secteur de la santé Favorise l'investissement dans les produits et services, nouveaux ou améliorés, du domaine de la santé et respect des engagements pris par le Manitoba dans le cadre du projet Canada-Manitoba de développement économique du secteur de la santé, y compris l'aide accrue versée pour certains projets et la création d'un centre canadien de conception de produits à l'intention des personnes âgées et en réadaptation.			
320 100 $		(1) Salaires		484 800 $	
881 800		(2) Autres dépenses		2 319 200	
1 201 900 $				2 804 000 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 1 440 000 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur les autobus urbains, ce qui porte le montant total autorisé à 2 400 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		(e) Direction du commerce Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en favorisant la vente aux autres provinces et l'exportation des produits et des services des entreprises manitobaines.			
589 700 $		(1) Salaires	779 600 $		
1 079 300		(2) Autres dépenses	1 146 400		
1 669 000 $			1 926 000 $		
		(f) Centre d'expansion commerciale Fournit aux gens d'affaires et aux entrepreneurs du Manitoba des conseils, des renseignements commerciaux, des services de bibliothèque ainsi que des programmes de formation et de perfectionnement, y compris le programme Lancement d'entreprises.			
470 000 $		(1) Salaires	524 500 $		
249 100		(2) Autres dépenses	274 300		
719 100 $			798 800 $		
4 285 900 $	.....3.	Division de la technologie		**4 041 400 $**	**87**
		(a) Direction de la technologie Service d'analyse, de consultation et de soutien en matière de science et de technologie afin de favoriser le développement économique dans le domaine de la technologie de pointe au Manitoba; établissement du Fonds manitobain de création de centres de haut savoir.			
381 900 $		(1) Salaires	393 100 $		
181 500		(2) Autres dépenses	404 800		
563 400 $			797 900 $		
		(b) Direction de la technologie de l'information Responsabilités : favoriser les investissements et le transfert de technologie dans le domaine de la technologie de l'information.			
565 500 $		(1) Salaires	361 600 $		
294 600		(2) Autres dépenses	170 500		
860 100 $			532 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISE (X) (suite)			
2 862 400 $		(c) Subventions au Conseil manitobain le la recherche	2 711 400 $		
		Par l'entremise du Centre canadiende développement de produits alimentaires e du Centre de technologie industrielle, contribe à l'existence et au bon fonctionnement de l'infrastructure de transfert des technologies, et des services connexes, dont ont besoin les entreprises du Manitoba.			
150 000 $	.....4.	Entente Canada-Manitoba sur la planifiation du développement économique		**150 000 $**	**88**
		Examen préalable des possibilités de succès et autres études dans divers domanes cibles de l'Entente fédérale-provinciale sur la planification du développement ecoomique. (Somme récupérable du Canada : 75 000 $)			
6 072 600 $	.....5.	Division du tourisme		**5 749 600 $**	**89**
		(a) Administration			
		Assure la direction de la dvision et la planification de ses activités e subventionne l'Association de l'industrie du tourisme du Manitoba.			
163 600 $		(1) Salaires	168 800 $		
5 000		(2) Autres dépenses	5 000		
199 400		(3) Subventions	199 400		
368 000 $			373 200 $		
		(b) Service de commercialisation			
		Fait valoir l'attrait touristiqu du Manitoba grâce à une campagne publicitire annuelle comprenant des publications, de projets de publicité collective par les reésentants de l'industrie, des promotions auprès du public et des professionnels du tourisme et l'entretien de relations avec les médias; fournit des informations touristiques et oordonne les activités des centres et des kiosques de renseignements touristiques de la povince.			
670 500 $		(1) Salaires	685 400 $		
3 421 400		(2) Autres dépenses	3 146 100		
4 091 900 $			3 831 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		(c) Développement du tourisme Services techniques et conseils aux entreprises touristiques dans les domaines suivants : planification, études de faisabilité, financement et aide connexe.			
368 900 $		(1) Salaires	384 200 $		
379 000		(2) Autres dépenses	374 700		
747 900 $			758 900 $		
		(d) Contrôle de la qualité Procède à l'inspection des établissements d'hébergement et attribue une cote à l'ensemble des installations et des services touristiques du Manitoba.			
121 000 $		(1) Salaires	99 000 $		
60 000		(2) Autres dépenses	60 000		
181 000 $			159 000 $		
		(e) Relations avec les entreprises et le public Services de consultation et de soutien au ministère afin de l'aider à faire connaître ses lignes directrices et ses programmes au public, aux investisseurs et aux clients.			
422 100 $		(1) Salaires	364 700 $		
261 700		(2) Autres dépenses	262 300		
683 800 $			627 000 $		
2 285 400 $	6.	Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme Développement du tourisme par des stimulants, une aide financière et un soutien aux programmes.		**2 232 100 $**	**(2) 90**
544 300 $		(a) Salaires	571 800 $		
1 741 100		(b) Autres dépenses	1 660 300		
		(Somme récupérable du Canada : 1 116 100 $)			

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 558 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 718 400 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 2 790 100 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 3 591 900 $. Le total du montant autorisé est donc de 6 382 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
5 260 800 $	7.	Commission hippique du Manitoba ..... Soutient et développe l'industrie des courses de chevaux (pur-sang et trotteurs) et administre la Commission hippique du Manitoba.		**5 364 500 $**	**91**
5 260 800 $		(a) Subventions	5 364 500 $		
86 000 $	8.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés ..... Aide financière au service de la dette à l'intention des petites entreprises.		**150 000 $**	**92**
403 400 $	9.	Bureau des statistiques du Manitoba ..... Service et matériel complets d'information statistique pour les différents ministères et organismes gouvernementaux.		**409 200 $**	**93**
417 900 $		(a) Salaires	423 700 $		
45 500		(b) Autres dépenses	45 500		
463 400 $			469 200 $		
60 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	60 000		
32 961 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**35 038 500 $**	
		Dépenses en capital			
2 493 300 $	10.	Dépenses en capital		**2 873 500 $**	**94**
2 493 300 $		(a) Subventions en capital			
		(1) Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme ..... (Somme récupérable du Canada : 1 436 800 $)	2 873 500 $ (3)		
35 454 800 $		**Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme**		**37 912 000 $**	

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 558 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 718 400 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 2 790 100 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 3 591 900 $. Le total du montant autorisé est donc de 6 382 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

JUSTICE (IV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 101 100 $	1.	Administration et finances	**4 553 000 $**
6 079 000	2.	Justice criminelle	**6 718 000**
5 120 300	3.	Services juridiques	**5 109 600**
34 052 600	4.	Police	**38 183 200**
19 701 600	5.	Services judiciaires	**21 267 700**
20 252 300	6.	Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens	**22 807 100**
42 292 000	7.	Services correctionnels	**43 814 000**
131 598 900 $ *		**Total des crédits pour la Justice**	**142 452 600 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989 - Procureur général	131 568 900 $
Transfert de fonctions venant de : - Services à la famille	30 000
Crédits 1988-1989 après rajustement	131 598 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

JUSTICE (IV)

Dépenses de fonctionnement courantes

4 101 100 $	1.	Administration et finances		**4 553 000 $**	95
		Direction et coordination des programmes du ministère. Services offerts à toutes les divisions : recherche et planification; services financiers, comptables, budgétaires et de communications; gestion des ressources humaines; gestion des archives; mise au point de systèmes et services d'informatique.			
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
293 700 $		(1) Salaires	301 700 $		
102 900		(2) Autres dépenses	72 900		
396 600 $			374 600 $		
		(c) Recherche, planification, évaluation			
275 100 $		(1) Salaires	162 400 $		
155 900		(2) Autres dépenses	265 800		
431 000 $			428 200 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
758 600 $		(1) Salaires	776 900 $		
129 200		(2) Autres dépenses	129 200		
887 800 $			906 100 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
379 400 $		(1) Salaires	408 200 $		
35 700		(2) Autres dépenses	35 700		
415 100 $			443 900 $		
		(f) Services d'informatique			
593 700 $		(1) Salaires	621 200 $		
396 800		(2) Autres dépenses	396 800		
990 500 $			1 018 000 $		
		(g) Communications			
89 200 $		(1) Salaires	91 900 $		
40 000		(2) Autres dépenses	40 000		
129 200 $			131 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(h) Enquête publique sur l'administration de la justice et les autochtones			
173 600 $		(1) Salaires	251 500 $		
667 000		(2) Autres dépenses	978 200		
840 600 $			1 229 700 $		
6 079 000 $	.....2.	Justice criminelle		**6 718 000 $**	**96**
		Comprend quatre directions qui s'occupent de l'administration de la justice criminelle. La Direction des poursuites criminelles poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales. Le Bureau du médecin légiste, en conformité avec la Loi sur les enquêtes médico-légales, enquête sur toute mort subite, violente et inexpliquée, se produisant au Manitoba. La Commission d'examen, créée en vertu d'une disposition du Code criminel du Canada, étudie le cas des personnes déclarées inaptes à subir leur procès ou non coupables pour cause d'aliénation mentale et qui sont détenues en vertu d'un mandat du Lieutenant-gouverneur.			
		(a) Administration et programmes spéciaux			
217 400 $		(1) Salaires	253 500 $		
275 500		(2) Autres dépenses	275 500		
492 900 $			529 000 $		
		(b) Direction des poursuites criminelles			
3 660 000 $		(1) Salaires	4 158 000 $		
1 012 000		(2) Autres dépenses	1 082 000		
4 672 000 $			5 240 000 $		
		(c) Loi sur les enquêtes médico-légales			
195 200 $		(1) Salaires	216 300 $		
679 200		(2) Autres dépenses	691 600		
874 400 $			907 900 $		
		(d) Commission d'examen			
28 700 $		(1) Salaires	30 100 $		
11 000		(2) Autres dépenses	11 000		
39 700 $			41 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

JUSTICE (IV) (suite)

5 120 300 $	.....3.	Services juridiques		5 109 600 $	97

Comprend cinq directions et un organisme qui offrent des services juridiques spécialisés. La direction du Conseiller législatif apporte un appui administratif et juridique au Gouvernement et aux députés dans la rédaction des projets de loi et des règlements dans les deux langues officielles, et supervise la publication des lois et règlements adoptés. La Direction du contentieux civil donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil. La Direction du droit de la famille assure un soutien administratif et juridique au Gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance, et aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille. La Direction du droit constitutionnel fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y inclus la représentation en cour. La Commission manitobaine de réforme du droit conseille le Gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.

		(a) Administration et programmes spéciaux	
99 000 $		(1) Salaires	100 700 $
117 000		(2) Autres dépenses	117 000
216 000 $			217 700 $
		(b) Contentieux civil	
1 799 400 $		(1) Salaires	1 751 400 $
134 700		(2) Autres dépenses	134 700
1 934 100 $			1 886 100 $
		(c) Conseiller législatif	
1 182 200 $		(1) Salaires	1 259 400 $
555 400		(2) Autres dépenses	555 400
		(Somme récupérable du Canada : 300 000 $)	
1 737 600 $			1 814 800 $
		(d) Commission manitobaine de réforme du droit	
228 700 $		(1) Salaires	233 400 $
126 300		(2) Autres dépenses	126 300
355 000 $			359 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(e) Droit de la famille			
357 400 $		(1) Salaires	379 200 $		
51 300		(2) Autres dépenses	51 300		
408 700 $			430 500 $		
		(f) Droit constitutionnel			
381 600 $		(1) Salaires	313 500 $		
87 300		(2) Autres dépenses	87 300		
468 900 $			400 800 $		
34 052 600 $	4.	**Police**		**38 183 200 $**	**98**
		Regroupe tous les services essentiels au maintien de la loi et de l'ordre au Manitoba. La G.R.C. fournit, aux termes de contrats conclus avec la Province, les services provincial et municipal de police à plusieurs petites localités. La Direction de l'administration voit à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux et s'occupe de la réglementation des armes à feu. La Commission de police du Manitoba est un organisme consultatif et disciplinaire. Enfin, l'Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi enquête sur les griefs du public à l'endroit des policiers.			
33 272 200 $		(a) Sûreté du Manitoba	37 420 800 $		
		(b) Administration			
258 100 $		(1) Salaires	268 100 $		
195 200		(2) Autres dépenses	195 200		
		(Somme récupérable du Canada : 252 000 $)			
453 300 $			463 300 $		
		(c) Commission de police du Manitoba			
98 000 $		(1) Salaires	112 700 $		
76 300		(2) Autres dépenses	76 300		
174 300 $			189 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(d) Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi			
126 000 $		(1) Salaires	83 300 $		
26 800		(2) Autres dépenses	26 800		
152 800 $			110 100 $		
19 701 600 $	.....5.	Services judiciaires ..... Cette division soutient tout l'appareil judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant : aux délits qui relèvent des autorités fédérales, provinciales ou municipales; aux litiges en matière civile; aux jeunes contrevenants; aux litiges en matière familiale et aux faillites.		**21 267 700 $**	**99**
		(a) Administration			
472 900 $		(1) Salaires	525 200 $		
66 700		(2) Autres dépenses	66 700		
539 600 $			591 900 $		
		(b) Cour d'appel et Cour du Banc de la Reine			
2 821 900 $		(1) Salaires	3 218 900 $		
372 700		(2) Autres dépenses	474 100		
3 194 600 $			3 693 000 $		
		(c) Cour provinciale			
6 035 300 $		(1) Salaires	6 312 000 $		
585 900		(2) Autres dépenses	628 900		
6 621 200 $			6 940 900 $		
		(d) Sténographes judiciaires			
1 975 900 $		(1) Salaires	2 192 400 $		
241 400		(2) Autres dépenses	241 400		
2 217 300 $			2 433 800 $		
		(e) Shérifs			
2 479 000 $		(1) Salaires	2 608 200 $		
676 900		(2) Autres dépenses	707 500		
3 155 900 $			3 315 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(f) Agents de liaison judiciaires (Canada-Manitoba)			
382 500 $		(1) Salaires	413 900 $		
64 000		(2) Autres dépenses	64 000		
		(Somme récupérable du Canada : 239 000 $)			
446 500 $			477 900 $		
		(g) Exécution des ordonnances alimentaires			
490 500 $		(1) Salaires	555 300 $		
170 700		(2) Autres dépenses	170 700		
661 200 $			726 000 $		
		(h) Service des bibliothèques de droit			
291 500 $		(1) Salaires	311 600 $		
483 000		(2) Autres dépenses	483 000		
774 500 $			794 600 $		
		(j) Tribunaux ruraux			
1 663 900 $		(1) Salaires	1 824 700 $		
426 900		(2) Autres dépenses	469 200		
2 090 800 $			2 293 900 $		
20 252 300 $	6.	Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens		**22 807 100 $**	**100**
		Vise à la protection de nombreux droits des particuliers et des droits relatifs aux biens prévus par la loi. L'Aide juridique protège les droits reconnus par la loi de ceux qui ne peuvent se permettre le secours d'un avocat. La Commission des droits de la personne du Manitoba tranche les cas de discrimination interdite par la loi. Le Curateur public gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des handicapés intellectuels. La Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels rembourse certaines dépenses faites par ces victimes. Le Bureau des titres fonciers et le Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels enregistrent des droits sur des biens réels et sur des biens personnels.			
		(a) Commission des droits de la personne du Manitoba			
835 500 $		(1) Salaires	880 500 $		
230 800		(2) Autres dépenses	277 800		
1 066 300 $			1 158 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(b) Aide juridique Canada-Manitoba			
3 186 900 $		(1) Salaires	3 292 500 $		
5 961 700		(2) Autres dépenses	6 151 700		
		(Somme récupérable du Canada : 4 640 000 $)			
9 148 600 $			9 444 200 $		
		(c) Curateur public			
1 868 500 $		(1) Salaires	2 118 400 $		
219 500		(2) Autres dépenses	743 100		
2 088 000 $			2 861 500 $		
		(d) Bureau des titres fonciers			
4 545 900 $		(1) Salaires	5 131 600 $		
731 800		(2) Autres dépenses	1 176 800		
5 277 700 $			6 308 400 $		
		(e) Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels			
500 600 $		(1) Salaires	504 400 $		
572 200		(2) Autres dépenses	565 600		
1 072 800 $			1 070 000 $		
1 598 900 $		(f) Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (Canada-Manitoba)	1 964 700 $		
		(Somme récupérable du Canada : 350 000 $)			
42 292 000 $	.....7.	Services correctionnels		**43 814 000 $**	**101**
		Les services correctionnels offrent des programmes de garde et de réadaptation à l'intention des détenus des centres de détention et des centres de réadaptation. Ils offrent également des services aux tribunaux et des programmes communautaires aux adultes et aux adolescents dont ils ont charge.			
		(a) Administration			
298 800 $		(1) Salaires	327 900 $		
171 500		(2) Autres dépenses	171 500		
		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)			
470 300 $			499 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(b) Services correctionnels - Adultes			
20 074 500 $		(1) Salaires	20 974 600 $		
4 824 300		(2) Autres dépenses	5 126 900		
557 000		(3) Organismes externes et maisons de transition.	557 000		
25 455 800 $			26 658 500 $		
.....		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	170 700		
25 455 800 $			26 487 800 $		
		(c) Centres correctionnels pour adolescents			
7 243 000 $		(1) Salaires	7 433 100 $		
1 200 300		(2) Autres dépenses	1 199 700		
		(Somme récupérable du Canada : 4 300 000 $)			
8 443 300 $			8 632 800 $		
		(d) Services correctionnels dans la collectivité			
5 626 800 $		(1) Salaires	5 841 000 $		
727 300		(2) Autres dépenses	727 100		
1 568 500		(3) Élaboration des programmes	1 625 900		
		(Somme récupérable du Canada : 1 500 000 $)			
7 922 600 $			8 194 000 $		
131 598 900 $		**Total des crédits pour la Justice**		**142 452 600 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

TRAVAIL (XI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 445 000 $	1.	Administration et finances	**1 539 600 $**
9 523 500	2.	Travail	**9 810 800**
3 876 900	3.	Services aux travailleurs	**3 833 400**
14 845 400 $ *		**Total des crédits pour le Travail .....**	**15 183 800 $**

*Conciliation

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	9 975 000 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Services de l'emploi et Sécurité économique	935 600
- Environnement	3 934 800
Crédits 1988-1989 après rajustement	14 845 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		TRAVAIL (XI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 445 000 $	1.	Administration et finances ..... Direction, contrôle et coordination de la politique et des programmes du ministère; recherche sur les questions se rapportant au travail, analyse des tendances dans le domaine des relations de travail, aide à l'élaboration de systèmes de planification et de gestion; gestion des ressources humaines; services financiers et autres services de soutien administratif.		**1 539 600 $**	**102**
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
342 900 $		(1) Salaires	389 600 $		
101 100		(2) Autres dépenses	101 100		
444 000 $			490 700 $		
		(c) Planification et recherche			
388 300 $		(1) Salaires	401 500 $		
59 400		(2) Autres dépenses	59 400		
447 700 $			460 900 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
499 000 $		(1) Salaires	523 600 $		
44 000		(2) Autres dépenses	43 800		
543 000 $			567 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

TRAVAIL (XI) (suite)

9 523 500 $	2.	Travail		**9 810 800 $**	**103**
		Responsabilités : bon fonctionnement du bureau du Sous-ministre adjoint; services d'inspection et de réglementation dans le domaine de la sécurité des édifices et de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; inspections, enquêtes, formation et activités connexes liées à l'amélioration de la prévention des incendies au Manitoba; application des normes relatives aux conditions d'emploi; étude des demandes adressées à la Commission du travail du Manitoba; services de conciliation et de médiation mis à la disposition du patronat et des travailleurs; aide à la formation d'ouvriers qualifiés grâce à l'application de la Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle incitation à l'instauration, l'expansion et l'amélioration des régimes de retraite, et protection des droits actuels des employés dans ce domaine; subventions à certains organismes; aide à l'établissement de l'égalité des salaires au Manitoba; programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre.			
		(a) Administration			
210 600 $		(1) Salaires		223 500 $	
15 200		(2) Autres dépenses		15 200	
225 800 $				238 700 $	
		(b) Direction mécanique et technique			
1 493 100 $		(1) Salaires		1 350 300 $	
310 700		(2) Autres dépenses		289 300	
		(Somme récupérable du Canada : 63 500 $)			
1 803 800 $				1 639 600 $	
		(c) Prévention des incendies			
1 452 300 $		(1) Salaires		1 465 500 $	
468 100		(2) Autres dépenses		589 400	
442 500		(3) Services techniques		435 800	
	402 500 $	(a) Salaires	394 700 $		
	40 000	(b) Autres dépenses	41 100		
2 362 900 $		(Somme récupérable du Canada : 10 000 $)		2 490 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		TRAVAIL (XI) (suite)			
		(d) Normes d'emploi			
1 244 100 $		(1) Salaires		1 292 300 $	
139 400		(2) Autres dépenses		139 800	
320 000		(3) Versements au fonds salarial		320 000	
1 703 500 $				1 752 100 $	
		(e) Commission du travail du Manitoba			
428 000 $		(1) Salaires		441 000 $	
171 700		(2) Autres dépenses		219 100	
599 700 $				660 100 $	
		(f) Services de conciliation et de médiation			
346 300 $		(1) Salaires		347 600 $	
47 100		(2) Autres dépenses		47 100	
393 400 $				394 700 $	
		(g) Apprentissage et formation			
793 800 $		(1) Salaires		888 600 $	
128 700		(2) Autres dépenses		128 700	
922 500 $				1 017 300 $	
		(h) Commission manitobaine des pensions			
213 400 $		(1) Salaires		231 000 $	
40 900		(2) Autres dépenses		58 800	
254 300 $				289 800 $	
6 500 $		(j) Subventions		6 500 $	
		(k) Bureau de contrôle de l'égalité des salaires			
214 000 $		(1) Salaires		223 600 $	
101 500		(2) Autres dépenses		101 500	
315 500 $				325 100 $	
		(m) Adaptation de la main-d'oeuvre			
171 600 $		(1) Salaires		177 200 $	
764 000		(2) Autres dépenses		819 000	
935 600 $				996 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		TRAVAIL (XI) (suite)			
3 876 900 $	.....3.	Services aux travailleurs		**3 833 400 $**	**104**
		Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : prévention, détection et élimination des menaces pour la santé et des dangers sur les lieux de travail; conseils et services aux travailleurs qui présentent une demande d'indemnisation à la Commission manitobaine des accidents du travail.			
		(a) Sécurité et hygiène du travail			
2 752 700 $		(1) Salaires	2 713 900 $		
715 700		(2) Autres dépenses	710 100		
		(Somme récupérable du Canada : 60 000 $)			
3 468 400 $			3 424 000 $		
		(b) Bureau des conseillers des travailleurs			
357 000 $		(1) Salaires	357 900 $		
51 500		(2) Autres dépenses	51 500		
408 500 $			409 400 $		
14 845 400 $		**Total des crédits pour le Travail**		**15 183 800 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990
		RESSOURCES NATURELLES (XII)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
4 764 700 $	1.	Administration et finances	4 819 000 $
34 819 000	2.	Services régionaux	30 621 400
7 053 500	3.	Ingénierie et construction	6 951 300
9 730 700	4.	Ressources hydriques	9 107 500
14 505 100	5.	Parcs	14 243 900
2 032 400	6.	Terres	1 856 600
11 112 700	7.	Forêts	10 857 000
4 149 600	8.	Pêche	4 183 300
5 083 600	9.	Faune	5 093 900
3 305 900	10.	Levés et cartographie	3 356 300
618 400	11.	Aide aux organismes	608 400
97 175 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	91 698 600 $
		Dépenses en capital	
7 708 400	12.	Dépenses en capital	7 672 400
104 884 000 $ *		**Total des crédits pour les Ressources naturelles**	99 371 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Exercice se terminant le 31 mars 1990

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	108 757 700 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Voirie et Transport	45 000
- Affaires du Nord	53 400
Transfert de fonctions allant à :	
- Services du Gouvernement	(99 900)
- Affaires du Nord	(29 400)
- Développement rural	(2 486 900)
Transfert de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	99 900
Transfert de crédits allant à :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	(287 000)
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le renouvellement forestier	(1 168 800)
Crédits 1988-1989 après rajustement	104 884 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 764 700 $	1.	Administration et finances ..... Élaboration de la politique et des programmes, et administration : planification et recherche, services financiers, gestion des ressources humaines, services d'informatique, de vérification et de soutien.		**4 819 000 $**	105
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
223 300 $		(1) Salaires	229 700 $		
87 700		(2) Autres dépenses	87 700		
311 000 $			317 400 $		
		(c) Direction de la répartition des ressources et de l'économie			
828 900 $		(1) Salaires	813 800 $		
193 400		(2) Autres dépenses	193 400		
1 022 300 $			1 007 200 $		
		(d) Services financiers			
798 800 $		(1) Salaires	881 000 $		
222 800		(2) Autres dépenses	222 100		
1 021 600 $			1 103 100 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
795 600 $		(1) Salaires	830 700 $		
172 300		(2) Autres dépenses	170 800		
967 900 $			1 001 500 $		
		(f) Services d'informatique			
294 800 $		(1) Salaires	300 500 $		
42 300		(2) Autres dépenses	41 900		
337 100 $			342 400 $		
		(g) Services administratifs			
672 900 $		(1) Salaires	696 900 $		
119 700		(2) Autres dépenses	119 600		
792 600 $			816 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(h) Vérification interne			
151 600 $		(1) Salaires	150 300 $		
10 000		(2) Autres dépenses	10 000		
161 600 $			160 300 $		
130 000 $		(j) Société Odyssées manitobaines ltée	50 000 $		
34 819 000 $	2.	Services régionaux À l'échelle locale, réalisation des programmes et prestation des services ayant trait à l'utilisation et à la protection des ressources.		**30 621 400 $**	**106**
		(a) Administration			
874 900 $		(1) Salaires	890 500 $		
780 200		(2) Autres dépenses	779 700		
140 900		(3) Lutte contre les dégâts causés par la faune (Somme récupérable du Canada : 30 000 $)	141 700		
1 796 000 $			1 811 900 $		
		(b) Région du Nord-Ouest			
1 028 500 $		(1) Salaires	1 085 500 $		
360 000		(2) Autres dépenses	360 000		
1 388 500 $			1 445 500 $		
		(c) Région du Nord-Est			
1 209 500 $		(1) Salaires	1 268 200 $		
704 300		(2) Autres dépenses	700 300		
1 913 800 $			1 968 500 $		
		(d) Région d'Entre-les-Lacs			
1 292 700 $		(1) Salaires	1 376 000 $		
499 600		(2) Autres dépenses	499 600		
1 792 300 $			1 875 600 $		
		(e) Région du Sud-Ouest			
814 600 $		(1) Salaires	868 400 $		
291 100		(2) Autres dépenses	291 100		
1 105 700 $			1 159 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(f) Région de l'Ouest		
1 197 800 $		(1) Salaires		1 268 800 $
419 000		(2) Autres dépenses		419 000
1 616 800 $				1 687 800 $
		(g) Région du Sud-Est		
966 600 $		(1) Salaires		1 052 200 $
326 700		(2) Autres dépenses		326 700
1 293 300 $				1 378 900 $
		(h) Région de l'Est		
1 035 500 $		(1) Salaires		1 089 300 $
339 100		(2) Autres dépenses		337 900
1 374 600 $				1 427 200 $
		(j) Région du parc provincial de Whiteshell		
712 700 $		(1) Salaires		747 500 $
265 600		(2) Autres dépenses		265 600
978 300 $				1 013 100 $
		(k) Entente sur le développement du Nord - Élaboration et évaluation de programmes provinciaux de lutte contre les incendies		
276 100 $		(1) Salaires		283 600 $
362 200		(2) Autres dépenses		359 600
638 300 $				643 200 $
		(m) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de détection des incendies		
39 600 $		(1) Salaires		41 000 $
288 100		(2) Autres dépenses		288 100
327 700 $				329 100 $
		(n) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de prévention des incendies		
23 000 $		(1) Salaires		23 900 $
66 900		(2) Autres dépenses		66 900
89 900 $				90 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(p) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de préparation à la lutte contre les incendies			
1 271 500 $		(1) Salaires	1 309 200 $		
2 243 600		(2) Autres dépenses	2 243 600		
3 515 100 $			3 552 800 $		
14 800 000 $		(r) Entente sur le développement du Nord - Fonds provincial supplémentaire de lutte contre les incendies	10 000 000 $		
990 100 $		(s) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial d'intervention contre les incendies	1 013 400 $		
1 198 600 $		(t) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial d'intervention en hélicoptère contre les incendies	1 224 100 $		
7 053 500 $	3.	Ingénierie et construction		**6 951 300 $**	**107**
		Services professionnels techniques et d'ingénierie, nécessaires à la mise en oeuvre des programmes, activités et projets élaborés par les directions des ressources des ministères et organismes gouvernementaux; autres services de gestion dans les domaines de l'ingénierie et de la construction, à la demande du ministère.			
		(a) Administration			
538 100 $		(1) Salaires	546 400 $		
216 100		(2) Autres dépenses	248 700		
754 200 $			795 100 $		
		(b) Service technique			
1 605 700 $		(1) Salaires	1 648 200 $		
97 400		(2) Autres dépenses	97 400		
1 703 100 $			1 745 600 $		
55 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	55 000		
1 648 100 $			1 690 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(c) Services régionaux d'ingénierie			
3 901 900 $		(1) Salaires	3 773 300 $		
883 800		(2) Autres dépenses	1 017 300		
4 785 700 $			4 790 600 $		
134 500		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	325 000		
4 651 200 $			4 465 600 $		
9 730 700 $	.....4.	Ressources hydriques		**9 107 500 $**	**108**
		Planification à court et à long terme de l'utilisation, de la réglementation, de l'aménagement et du développement des ressources hydriques que la Province possède ou dont elle pourrait disposer. Services particuliers : délivrance de permis d'exploitation hydroélectrique et d'accès à des points d'eau; permis d'exploitation dans des zones désignées; autorisation d'activités dans les subdivisions; prévision des inondations.			
		(a) Administration			
410 600 $		(1) Salaires	395 700 $		
113 300		(2) Autres dépenses	113 300		
523 900 $			509 000 $		
		(b) Permis et autorisations			
521 800 $		(1) Salaires	525 900 $		
26 300		(2) Autres dépenses	26 300		
548 100 $			552 200 $		
		(c) Aménagement hydraulique			
1 465 200 $		(1) Salaires	1 459 800 $		
277 200		(2) Autres dépenses	274 500		
4 413 700		(3) Entretien des voies d'eau	3 820 000		
6 156 100 $			5 554 300 $		
		(d) Service hydrotechnique			
1 119 900 $		(1) Salaires	1 143 500 $		
837 400		(2) Autres dépenses	836 900		
1 957 300 $			1 980 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(e) Administration régionale			
333 100 $		(1) Salaires	340 600 $		
39 800		(2) Autres dépenses	38 500		
372 900 $			379 100 $		
		(f) Accord Canada-Manitoba sur la réduction des dommages causés par les inondations			
83 800 $		(1) Salaires	43 900 $		
88 600		(2) Autres dépenses	88 600		
172 400 $		(Somme récupérable du Canada : 66 300 $)	132 500 $		
14 505 100 $	5.	Parcs		**14 243 900 $**	**109**
		Constitution, planification, développement et aménagement d'un réseau de parcs provinciaux, mettant en valeur les ressources naturelles existantes, pour le bien-être physique, culturel, social et éducatif des Manitobains.			
		(a) Administration			
540 000 $		(1) Salaires	519 100 $		
202 900		(2) Autres dépenses	202 900		
742 900 $			722 000 $		
		(b) Planification			
521 700 $		(1) Salaires	542 300 $		
117 000		(2) Autres dépenses	117 000		
638 700 $			659 300 $		
		(c) Gestion des programmes			
298 800 $		(1) Salaires	318 700 $		
40 000		(2) Autres dépenses	39 900		
338 800 $			358 600 $		
		(d) Entretien et exploitation des parcs			
8 870 900 $		(1) Salaires	8 760 600 $		
2 982 800		(2) Autres dépenses	2 820 800		
11 853 700 $			11 581 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(e) Service aux visiteurs			
401 500 $		(1) Salaires	388 100 $		
76 900		(2) Autres dépenses	76 900		
478 400 $			465 000 $		
68 700 $		(f) Subventions	68 700 $		
		(g) Gestion des parcs régionaux			
313 900 $		(1) Salaires	318 900 $		
70 000		(2) Autres dépenses	70 000		
383 900 $			388 900 $		
2 032 400 $	6.	Terres Gestion des terres domaniales et tenue d'un registre des terres domaniales.		**1 856 600 $**	**110**
		(a) Administration			
88 000 $		(1) Salaires	91 700 $		
26 200		(2) Autres dépenses	~ 26 200		
114 200 $			117 900 $		
		(b) Gestion des terres domaniales			
736 100 $		(1) Salaires	734 300 $		
181 700		(2) Autres dépenses	182 600		
917 800 $			916 900 $		
		(c) Bureaux régionaux			
316 700 $		(1) Salaires	318 000 $		
87 800		(2) Autres dépenses	87 800		
404 500 $			405 800 $		
		(d) Registre des terres domaniales			
218 100 $		(1) Salaires	233 000 $		
188 600		(2) Autres dépenses	183 000		
406 700 $			416 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(e) Entente sur le développement du Nord – Programme provincial du riz sauvage			
122 300 $		(1) Salaires	..... $		
66 900		(2) Autres dépenses	.....		
189 200 $			..... $		
11 112 700 $	.....7.	Forêts		**10 857 000 $**	111
		Élaboration de programmes permettant l'utilisation maximale et l'aménagement idéal des ressources forestières; informations sur l'ensemble de ces ressources; protection des terres forestières; élaboration, mise en oeuvre et contrôle d'une politique en matière de développement et d'utilisation des ressources forestières; administration des ententes d'aménagement forestier et de reboisement.			
		(a) Administration			
204 900 $		(1) Salaires	210 400 $		
5 000		(2) Autres dépenses	5 000		
34 400		(3) Subventions	34 400		
244 300 $			249 800 $		
		(b) Aménagement des forêts			
750 700 $		(1) Salaires	775 000 $		
161 400		(2) Autres dépenses	160 900		
912 100 $			935 900 $		
		(c) Sylviculture			
246 200 $		(1) Salaires	242 500 $		
807 200		(2) Autres dépenses	447 200		
1 053 400 $			689 700 $		
		(d) Protection des forêts			
733 900 $		(1) Salaires	756 400 $		
1 350 200		(2) Autres dépenses	1 355 800		
2 084 100 $			2 112 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(e) Exploitation des forêts			
991 100 $		(1) Salaires	1 014 200 $		
275 600		(2) Autres dépenses	275 600		
1 266 700 $			1 289 800 $		
		(f) Entente sur le développement du Nord -. Programme provincial de reboisement des forêts			
457 300 $		(1) Salaires	451 200 $		
1 557 300		(2) Autres dépenses	1 564 400		
2 014 600 $			2 015 600 $		
		(g) Programme de développement des forêts			
332 700 $		(1) Salaires	345 900 $		
2 036 000		(2) Autres dépenses	2 040 300		
2 368 700 $			2 386 200 $		
		(h) Entente Canada-Manitoba sur le renouvellement forestier			
13 500 $		(1) Salaires	15 300 $		
1 155 300		(2) Autres dépenses	1 162 500		
		(Somme récupérable du Canada : 300 000 $)			
1 168 800 $			1 177 800 $ (1)		
4 149 600 $	8.	Pêche		**4 183 300 $**	112
		Administration de la pêche sportive et commerciale, des programmes d'empoissonnement, des programmes se rapportant à l'habitat des poissons, et du programme d'aide au transport pour les pêcheurs du Nord.			
		(a) Administration			
240 500 $		(1) Salaires	224 300 $		
46 700		(2) Autres dépenses	46 700		
287 200 $			271 000 $		
		(b) Bureaux régionaux			
770 900 $		(1) Salaires	764 700 $		
245 900		(2) Autres dépenses	245 900		
1 016 800 $			1 010 600 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 1 766 900 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le renouvellement forestier, ce qui porte le montant total autorisé à 2 944 700 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(c) Pisciculture			
561 500 $		(1) Salaires	570 700 $		
161 200		(2) Autres dépenses	161 200		
722 700 $			731 900 $		
		(d) Aide à l'industrie de la pêche			
668 000 $		(1) Salaires	683 300 $		
228 900		(2) Autres dépenses	228 900		
896 900 $			912 200 $		
		(e) Gestion de la pêche commerciale			
193 200 $		(1) Salaires	205 600 $		
35 000		(2) Autres dépenses	35 000		
228 200 $			240 600 $		
		(f) Gestion de la pêche sportive			
175 800 $		(1) Salaires	181 500 $		
40 000		(2) Autres dépenses	40 000		
215 800 $			221 500 $		
342 600 $		(g) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	342 600 $		
439 400 $		(h) Administration du programme de prêts aux pêcheurs	452 900 $		
5 083 600 $	9.	Faune Programmes de conservation et de développement des ressources fauniques pour le commerce et les loisirs.		**5 093 900 $**	113
		(a) Administration			
219 700 $		(1) Salaires	228 500 $		
41 300		(2) Autres dépenses	41 300		
261 000 $			269 800 $		
		(b) Gestion des opérations			
492 600 $		(1) Salaires	511 500 $		
131 000		(2) Autres dépenses	127 900		
1 000		(3) Subventions	1 000		
624 600 $			640 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(c) Aménagement de l'habitat			
383 600 $		(1) Salaires		391 100 $	
424 300		(2) Autres dépenses		424 300	
807 900 $				815 400 $	
		(d) Service des données biologiques			
444 200 $		(1) Salaires		457 000 $	
167 300		(2) Autres dépenses		167 300	
12 000		(3) Subventions		12 000	
623 500 $				636 300 $	
		(e) Bureaux régionaux			
571 000 $		(1) Salaires		589 600 $	
178 200		(2) Autres dépenses		178 200	
749 200 $				767 800 $	
		(f) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de conservation des ressources fauniques			
128 300 $		(1) Salaires		134 700 $	
122 900		(2) Autres dépenses		122 900	
251 200 $				257 600 $	
		(g) Contrôle de l'industrie de la fourrure			
466 100 $		(1) Salaires		445 500 $	
357 400		(2) Autres dépenses		357 400	
60 900		(3) Subventions		60 900	
		(Somme récupérable du Canada : 205 100 $)			
884 400 $				863 800 $	
327 800 $		(h) Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine ..		327 800 $	
		(Somme récupérable du Canada : 135 300 $)			
		(j) Contrôle du commerce des ressources fauniques			
213 700 $		(1) Salaires		259 700 $	
135 500		(2) Autres dépenses		50 500	
4 000		(3) Subventions		4 000	
200 800		(4) Indemnisation des dommages causés par le gros gibier		200 800	
		(Somme récupérable du Canada : 137 300 $)			
554 000 $				515 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
3 305 900 $	.....10.	Levés et cartographie		**3 356 300 $**	114
		Service provincial centralisé : levés officiels et directeurs, cartes géographiques et topographiques, télédétection. Bibliothèque provinciale de photographies aériennes et bureau central des cartes.			
		(a) Administration			
299 700 $		(1) Salaires	312 300 $		
57 700		(2) Autres dépenses	57 700		
357 400 $			370 000 $		
		(b) Service des levés			
679 700 $		(1) Salaires	686 200 $		
416 200		(2) Autres dépenses	416 200		
1 095 900 $			1 102 400 $		
170 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	170 000		
925 900 $			932 400 $		
		(c) Service de cartographie			
733 200 $		(1) Salaires	730 600 $		
120 500		(2) Autres dépenses	120 500		
853 700 $			851 100 $		
31 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	31 000		
822 700 $			820 100 $		
		(d) Distribution des cartes et télédétection			
412 800 $		(1) Salaires	432 800 $		
369 200		(2) Autres dépenses	369 200		
782 000 $			802 000 $		
185 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	185 000		
597 000 $			617 000 $		
		(e) Service d'informatique			
466 500 $		(1) Salaires	480 400 $		
136 400		(2) Autres dépenses	136 400		
602 900 $			616 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
618 400 $	.....11.	Aide aux organismes		**608 400 $**	115
		Aide au bon fonctionnement des groupes et organismes suivants : Commission manitobaine de l'eau, groupe d'opposition au projet de dérivation Garrison, et unité de coordination du développement durable; financement du Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique du Manitoba, et subventions à l'Institut des ressources naturelles.			
323 400 $		(a) Commission manitobaine de l'eau	173 400 $		
25 000		(b) Groupe d'opposition au projet de dérivation Garrison	25 000		
250 000		(c) Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique.	200 000		
20 000		(d) Subventions à l'Institut des ressources naturelles	20 000		
.....		(e) Développement durable	190 000		
97 175 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**91 698 600 $**	
		Dépenses en capital			
7 708 400 $	.....12.	Dépenses en capital		**7 672 400 $**	116
242 500 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels - Administration provinciale de l'Entente sur le développement du Nord	242 500 $		
7 365 900		(b) Acquisition et construction de biens corporels - Autres projets ..... (Somme récupérable du Canada : 406 000 $)	7 429 900	(2)	
100 000		(c) Subventions en capital	.....		
104 884 000 $		**Total des crédits pour les Ressources naturelles**		**99 371 000 $**	

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 1 278 000 $ est prévu dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du secteur agro-alimentaire, ce qui porte le montant total autorisé à 2 130 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990	

AFFAIRES DU NORD (XIX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 664 500 $	1. Administration et finances	1 696 600 $	
7 916 700	2. Développement des administrations locales	8 396 200	
4 906 600	3. Gestion et coordination des ententes	3 080 000	
5 165 200	4. Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	5 221 500	(1)
1 819 000	5. Secrétariat des affaires autochtones	2 119 800	
21 472 000 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	20 514 100 $	

Dépenses en capital

3 355 400	6. Dépenses en capital	3 420 200	(1)
24 827 400 $ *	**Total des crédits pour les Affaires du Nord**	23 934 300 $	

Note (1) - Ventilation du montant total autorisé au chapitre de l'Entente sur le développement du Nord :

1988-1989		1989-1990
	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	
5 165 200 $	- Dépenses de fonctionnement courantes	5 221 500 $
1 454 000	- Dépenses en capital	1 467 400
9 929 100	- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	10 033 300
16 548 300 $	Sous-total Canada-Manitoba	16 722 200 $
26 687 600	Entente sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	21 875 600
43 235 900 $	Total pour l'Entente sur le développement du Nord	38 597 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989

Exercice se terminant le 31 mars 1990

AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	31 822 400 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Voirie et Transport	200 000
- Ressources naturelles	29 400
Transfert de fonctions allant à :	
- Ressources naturelles	(53 400)
Transfert de crédits venant de :	
- Éducation et Formation professionnelle à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	896 500
- Services à la famille à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	875 100
Transfert de crédits allant à :	
- Agriculture à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(60 800)
- Éducation et Formation professionnelle à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(3 313 500)
- Services de l'emploi et Sécurité économique à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(3 638 700)
- Voirie et Transport à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(258 000)
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(1 215 500)
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole	(456 100)
Crédits 1988-1989 après rajustement	24 827 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

AFFAIRES DU NORD (XIX)

Dépenses de fonctionnement courantes

1 664 500 $	1.	Administration et finances Direction, contrôle, planification et recherche, et coordination de la politique et des programmes; soutien administratif du ministère, ainsi que des communautés éloignées et de celles du Nord, dans les domaines suivants : budget, dépenses, et ententes de partage des coûts.		**1 696 600 $**	117
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
426 300 $		(1) Salaires	396 500 $		
76 500		(2) Autres dépenses	103 200		
502 800 $			499 700 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
400 900 $		(1) Salaires	425 200 $		
48 500		(2) Autres dépenses	51 500		
449 400 $			476 700 $		
		(d) Fonds des Affaires du Nord			
58 200 $		(1) Salaires	61 300 $		
8 000		(2) Autres dépenses	8 000		
66 200 $			69 300 $		
		(e) Communications			
88 500 $		(1) Salaires	93 300 $		
37 000		(2) Autres dépenses	37 000		
125 500 $			130 300 $		
500 000 $		(f) Fonds de développement économique loca'	500 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
7 916 700 $	.....2.	Développement des administrations locales ..... Services aux collectivités éloignées et à celles du Nord, dans le but de les aider à s'administrer elles-mêmes : aide financière et techniques aux municipalités, sur place.		8 396 200 $	118
		(a) Services de soutien des programmes et des opérations			
209 100 $		(1) Salaires	219 100 $		
65 000		(2) Autres dépenses	75 000		
3 578 400		(3) Service aux administrations locales	3 937 500		
75 000		(4) Subventions d'aide globale	75 000		
100 000		(5) Formation locale	100 000		
396 300		(6) Services régionaux	396 300		
851 500		(7) Subventions	851 500		
5 275 300 $			5 654 400 $		
		(b) Région de Thompson			
521 200 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	532 600 $		
	405 600 $	(a) Salaires ..... 417 000 $			
	115 600	(b) Autres dépenses 115 600			
		(c) Région de Le Pas			
253 900 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	286 600 $		
	197 900 $	(a) Salaires ..... 230 600 $			
	56 000	(b) Autres dépenses 56 000			
		(d) Région de Dauphin			
394 600 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	417 300 $		
	314 600 $	(a) Salaires ..... 337 300 $			
	80 000	(b) Autres dépenses 80 000			
		(e) Région de Selkirk			
545 800 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	548 800 $		
	419 300 $	(a) Salaires ..... 422 600 $			
	126 500	(b) Autres dépenses 126 200			
		(f) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Dépenses conjointes			
19 400 $		(1) Programme local de mesures d'urgence	19 400 $		
19 400		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	19 400		
..... $			..... $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		(g) Service technique			
606 200 $		(1) Salaires	621 300 $		
124 200		(2) Autres dépenses	134 200		
730 400 $			755 500 $		
		(h) Service de vérification			
168 100 $		(1) Salaires	173 600 $		
27 400		(2) Autres dépenses	27 400		
195 500 $			201 000 $		
4 906 600 $	3.	Gestion et coordination des ententes		**3 080 000 $**	119
		Administration et coordination des programmes et du financement, conformément à l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord, à l'Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole, et à la Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba.			
		(a) Entente sur le développement du Nord - Dépenses provinciales			
164 100 $		(1) Salaires	169 500 $		
35 000		(2) Autres dépenses	35 000		
410 900		(3) Versements aux autres autorités participantes	410 900		
610 000 $			615 400 $		
		(b) Gestion et coordination des ententes			
304 900 $		(1) Salaires	278 600 $		
85 000		(2) Autres dépenses	115 800		
2 855 000		(3) Convention sur l'inondation des terres du Nord du Manitoba	855 000		
3 244 900 $			1 249 400 $		
		(c) Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole			
56 000 $		(1) Salaires	61 500 $		
400 000		(2) Autres dépenses	400 000		
		(Somme récupérable du Canada : 300 000 $)			
456 000 $			461 500 $	(1)	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 692 300 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole, ce qui porte le montant autorisé pour ce poste à un total de 1 153 800 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		(d) Services de développement			
345 200 $		(1) Salaires	375 500 $		
65 500		(2) Autres dépenses	128 200		
185 000		(3) Aide aux petites entreprises	250 000		
595 700 $			753 700 $		
5 165 200 $	**.....4.**	**Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord** (Somme récupérable du Canada : 2 051 500 $)		**5 221 500 $**	**(2)120**
1 819 000 $	**.....5.**	**Secrétariat des affaires autochtones** Aide à l'élaboration de la politique; recherche et planification; analyse de la politique; négociations interprovinciales et fédérale-provinciale; organisation et coordination de diverses activités.		**2 119 800 $**	**121**
393 400 $		(a) Salaires	444 200 $		
177 600		(b) Autres dépenses	177 600		
648 000		(c) Subventions	648 000		
600 000		(d) Fonds de développement économique pour les autochtones	850 000		
21 472 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**20 514 100 $**	

Note (2) - Ventilation du montant total autorisé au chapitre de l'Entente sur le développement du Nord :

1988-1989		1989-1990
	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	
5 165 200 $	- Dépenses de fonctionnement courantes	5 221 500 $
1 454 000	- Dépenses en capital	1 467 400
9 929 100	- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	10 033 300
16 548 300 $	Sous-total Canada-Manitoba	16 722 200 $
26 687 600	Entente sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	21 875 600
43 235 900 $	Total pour l'Entente sur le développement du Nord	38 597 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		Dépenses en capital			
3 355 400 $	.....6.	Dépenses en capital		3 420 200 $	122
		(a) Acquisition et construction de biens corporels - Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord			
1 196 000 $		(1) Affaires du Nord	1 209 400 $		
258 000		(2) Autres ministères	258 000		
		(Somme récupérable du Canada : 28 300 $)			
1 454 000 $			1 467 400 $	(3)	
		(b) Acquisition et construction de biens corporels			
1 301 400 $		(1) Autres projets	1 517 800 $		
600 000		(2) Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	435 000		
1 901 400 $			1 952 800 $		
24 827 400 $		**Total des crédits pour les Affaires du Nord**		**23 934 300 $**	

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 2 201 200 $ est prévu dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le développement du Nord, ce qui porte le montant des Dépenses en capital autorisé pour ce poste à un total de 3 668 600 $. Comme le montre la note (2), le montant total autorisé des dépenses à partager avec le Canada, y inclus les Dépenses de fonctionnement courantes, s'élève à 16 722 200 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989			Exercice se terminant le 31 mars 1990
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII)	
		Sommaire des programmes	
		Dépenses de fonctionnement courantes	
1 024 900 $	1.	Administration et finances	1 117 300 $
391 300	2.	Commission municipale	353 800
30 856 400	3.	Services consultatifs et financiers	32 367 000
5 100 500	4.	Évaluation municipale	5 541 700
2 473 000	5.	Services aux municipalités et recherche	4 356 900
2 966 200	6.	Service d'aménagement municipal	2 980 800
452 100	7.	Service provincial d'aménagement du territoire	467 200
125 800	8.	Commission des droits de surface	127 600
1 899 800	9.	Commission de l'approvisionnement en eau du Manitoba	1 927 000
1 264 100	10.	Développement économique rural	1 169 400
415 900	11.	Office des districts de conservation	433 000
46 970 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	50 841 700 $
		Dépenses en capital	
7 106 000	12.	Dépenses en capital	6 978 000
54 076 000 $ *		**Total des crédits pour le Développement rural**	57 819 700 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989 - Affaires municipales	43 475 200 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Agriculture	6 849 800
- Industrie, Commerce et Tourisme	1 264 100
- Ressources naturelles	2 486 900
Crédits 1988-1989 après rajustement	54 076 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 024 900 $	1.	Administration et finances		**1 117 300 $**	**123**
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes; coordination budgétaire et planification de la gestion; comptabilité, service de la paie, gestion des ressources humaines, et autres services administratifs.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
319 900 $		(1) Salaires	288 900 $		
71 900		(2) Autres dépenses	71 900		
391 800 $			360 800 $		
		(c) Bureau de Brandon			
..... $		(1) Salaires	70 000 $		
.....		(2) Autres dépenses	30 000		
..... $			100 000 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
131 200 $		(1) Salaires	139 100 $		
11 400		(2) Autres dépenses	11 400		
142 600 $			150 500 $		
		(e) Services administratifs et financiers			
218 600 $		(1) Salaires	229 900 $		
151 300		(2) Autres dépenses	155 500		
369 900 $			385 400 $		
100 000 $		(f) Institut de développement rural - Subvention	100 000 $		
391 300 $	2.	Commission municipale		**353 800 $**	**124**
		Conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions et décisions rendues sur ces questions.			
339 400 $		(a) Salaires	301 900 $		
51 900		(b) Autres dépenses	51 900		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)			
30 856 400 $	.....3.	Services consultatifs et financiers ..... Service consultatif sur place aux municipalités et aux districts d'administration locale dans les domaines financier et administratif; uniformisation des méthodes de budgétisation, de comptabilité et d'écriture de rapports financiers; compensations d'impôt aux municipalités; subventions au transport en commun urbain; subventions pour les célébrations de centenaires; subventions aux corps policiers et subventions d'aide globale.		**32 367 000 $**	125
1 214 300 $		(a) Salaires	1 259 300 $		
168 400		(b) Autres dépenses	168 400		
26 809 000		(c) Compensations d'impôts aux municipalités	28 027 500		
707 000		(d) Subventions au transport en commun urbain	735 300		
17 300		(e) Subventions pour les célébrations de centenaires.	17 300		
580 000		(f) Subventions aux corps policiers	657 200		
1 360 400		(g) Subventions d'aide globale	1 502 000		
5 100 500 $	.....4.	Évaluation municipale ..... Service complet d'évaluation mis à la disposition des municipalités, à l'exception de la Ville de Winnipeg; préparation annuelle d'évaluations rajustées et pondérées.		**5 541 700 $**	126
4 544 900 $		(a) Salaires	4 645 700 $		
555 600		(b) Autres dépenses	896 000		
2 473 000 $	.....5.	Services aux municipalités et recherche ..... Recherche et analyse en vue de la planification stratégique et de l'élaboration de la politique; différents services informatiques (dont la création de systèmes) mis à la disposition du ministère et des municipalités, dans les domaines suivants : évaluation, comptabilité municipale, relevés d'impôt, comptes d'eau, Programme d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires, Programme de crédits aux propriétaires-occupants.		**4 356 900 $**	127
		(a) Recherche			
178 600 $		(1) Salaires	169 300 $		
9 500		(2) Autres dépenses	9 500		
188 100 $			178 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)

		(b) Service d'informatique			
436 000 $		(1) Salaires	657 300 $		
1 848 900		(2) Autres dépenses	3 520 800		
2 284 900 $			4 178 100 $		
2 966 200 $	6.	Service d'aménagement municipal Conseils professionnels de planification aux municipalités et districts d'aménagement participant aux ententes conseils de planification donnés aux ministères et application de la Loi sur l'aménagement du territoire.		**2 980 800 $**	**128**
2 658 100 $		(a) Salaires	2 672 700 $		
308 100		(b) Autres dépenses	308 100		
452 100 $	7.	Service provincial d'aménagement du territoire Soutien administratif et technique au Conseil interministériel d'aménagement du territoire et au Comité du Cabinet sur l'utilisation des terres; application du processus d'approbation des subdivisions.		**467 200 $**	**129**
421 200 $		(a) Salaires	430 000 $		
30 900		(b) Autres dépenses	37 200		
125 800 $	8.	Commission des droits de surface Règlement des différends, en conformité avec la Loi sur les droits de surface.		**127 600 $**	**130**
88 800 $		(a) Salaires	91 600 $		
37 000		(b) Autres dépenses	36 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)			
1 899 800 $	.....9.	Commission de l'approvisionnement en eau du Manitoba ..... Renseignements et aide financière fournie aux collectivités rurales et aux agriculteurs pour qu'ils aménagent des réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau et les améliorent.		**1 927 000 $**	131
1 441 300 $		(a) Salaires	1 468 500 $		
458 500		(b) Autres dépenses	458 500		
1 264 100 $	.....10.	Développement économique rural ..... Administration des subventions versées aux corporations de développement rural et coordination des ressources contribuant au développement économique dans les régions rurales de la Province.		**1 169 400 $**	132
434 100 $		(a) Salaires	406 800 $		
130 000		(b) Autres dépenses	128 600		
700 000		(c) Subventions	634 000		
415 900 $	.....11.	Office des districts de conservation ..... Services financiers et autres pour permettre à l'Office de créer des programmes et de les mettre en oeuvre; coordination des services de planification des districts de conservation ou prestation de tels services.		**433 000 $**	133
278 900 $		(a) Salaires	296 000 $		
137 000		(b) Autres dépenses	137 000		
46 970 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**50 841 700 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)			
		Dépenses en capital			
7 106 000 $	.....12.	Dépenses en capital		**6 978 000 $**	**134**
		(a) Subventions en capital :			
185 000 $		(1) Achat d'autobus urbains	107 000 $		
1 350 000		(2) Amélioration des services d'approvisionnement en eau	1 300 000		
3 500 000		(3) Réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau	3 500 000		
2 011 000		(4) Districts de conservation	2 011 000		
7 046 000 $			6 918 000 $		
		(b) Acquisition et construction de biens corporels			
60 000 $		(1) Développement des districts de conservation .	60 000 $		
54 076 000 $		**Total des crédits pour le Développement rural .....**		**57 819 700 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (XXIV)

Dépenses de fonctionnement courantes

200 000 $	1.	Direction générale des services aux personnes âgées ..... Services de soutien donnés au ministre délégué à la situation des personnes âgées et renseignements fournis aux personnes âgées sur les programmes gouvernementaux pour que celles-ci puissent s'en prévaloir plus facilement.		**207 300 $**	135
70 000 $		(a) Salaires	87 300 $		
130 000 $		(b) Autres dépenses	120 000		
200 000 $ *		**Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées .....**		**207 300 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	200 000 $
Crédits 1988-1989 après rajustement	200 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

SITUATION DE LA FEMME (XXII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

764 800 $	1. Situation de la femme	**763 400 $**
764 800 $ *	**Total des crédits pour la Situation de la femme .....**	**763 400 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	..... $
Transfert de fonctions venant de :	
- Services de l'emploi et Sécurité économique	764 800
Crédits 1988-1989 après rajustement	764 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		SITUATION DE LA FEMME (XXII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
764 800 $	1.	Situation de la femme		**763 400 $**	136
		(a) Conseil consultatif manitobain de la condition féminine Par l'intermédiaire du ministre chargé de la Situation de la femme, conseille le Gouvernement sur toute question se rapportant à la situation de la femme, avec pour objectif de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de favoriser, à cette fin, les changements qu'il faut apporter à nos structures légales, sociales et économiques.			
133 300 $		(1) Salaires	138 900 $		
126 900		(2) Autres dépenses	126 900		
260 200 $			265 800 $		
		(b) Direction générale de la main-d'oeuvre féminine Collabore à l'évaluation des lois du Gouvernement, ainsi que des lignes directrices et des programmes des ministères, afin de s'assurer qu'on y tient compte des préoccupations des femmes; appuie le ministre chargé de la Situation de la femme; communique au public les informations pertinentes sur les dossiers gouvernementaux qui se rapportent à cette question; offre des services d'approche et de consultation en milieu rural grâce à deux bureaux régionaux.			
344 900 $		(1) Salaires	426 600 $		
159 700		(2) Autres dépenses	71 000		
504 600 $			497 600 $		
764 800 $		**Total des crédits pour la Situation de la femme**		**763 400 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990

AFFAIRES URBAINES (XX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

479 200 $	1.	Administration et finances	472 500 $
44 811 000	2.	Aide financière à la Ville de Winnipeg	43 962 500
4 520 200	3.	Coordination de la politique	5 972 200
49 810 400 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	50 407 200 $

Dépenses en capital

24 548 500	4.	Dépenses en capital	26 960 000
74 358 900 $ *		**Total des crédits pour les Affaires urbaines**	77 367 200 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	73 566 400 $
Transfert de fonctions allant à :	
- Services du Gouvernement	(7 500)
Transfert de crédits venant de :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur le centre de Winnipeg	800 000
Crédits 1988-1989 après rajustement	74 358 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
479 200 $	1.	Administration et finances ..... Fonctionnement du cabinet du Ministre et du bureau du Sous-ministre; gestion des ressources humaines, services financiers et autres services administratifs.		472 500 $	137
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du Ministre et bureau du Sous-ministre			
227 800 $		(1) Salaires	199 900 $		
35 300		(2) Autres dépenses	41 300		
263 100 $			241 200 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
181 900 $		(1) Salaires	193 100 $		
23 900		(2) Autres dépenses	27 900		
205 800 $			221 000 $		
44 811 000 $	2.	Aide financière à la Ville de Winnipeg ..... Subventions de fonctionnement courant à la Ville de Winnipeg.		43 962 500 $	(1)138
19 326 000 $		(a) Subvention aux programmes en cours	19 906 000 $		
16 485 000		(b) Subvention aux transports en commun	16 906 500		
6 900 000		(c) Subvention d'aide globale	7 150 000		
2 100 000		(d) Subvention de compensation pour les versements en matière d'éducation	.....		
4 520 200 $	3.	Coordination de la politique ..... Formulation de la politique, conseils sur la planification urbaine, relations intergouvernementales avec la Ville de Winnipeg; paiement de la quote-part de la Province pour l'amélioration du centre de Winnipeg; aide à la participation des résidents du centre aux projets d'emploi et de développement.		5 972 200 $	139
362 700 $		(a) Salaires	348 700 $		
123 300 $		(b) Autres dépenses	93 300 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 14 000 000 $ est prévu dans les Dépenses en capital, ce qui porte le montant des subventions à la Ville de Winnipeg à un total de 57 962 500 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
175 500 $		(c) Réaménagement du côté nord de l'avenue Portage	234 000 $		
		(d) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
666 200 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	1 315 900 $		
2 299 700		(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	2 880 000		
776 000		(3) Dépenses ministérielles	976 200		
3 741 900 $		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 2 648 900 $)	5 172 100 $	(2)	
		(e) Accord Canada-Manitoba au sujet de la récréation et de la conservation sur le couloir de la rivière Rouge (A.R.C.)			
13 800 $		(1) Administration de l'Accord et autres dépenses	18 000 $		
		(Somme récupérable du Canada : 9 000 $)			
		(f) Aménagement des rives			
48 900 $		(1) Salaires	52 000 $		
54 100		(2) Autres dépenses	54 100		
103 000 $			106 100 $		
49 810 400 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**50 407 200 $**	
		Dépenses en capital			
24 548 500 $	.....4.	Dépenses en capital		**26 960 000 $**	**140**
		(a) Acquisition et construction de biens corporels - Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
4 000 000 $		(1) Dépenses ministérielles	..... $		
16 000 $		(b) Acquisition et construction de biens corporels - Aménagement du couloir de la rivière Rouge, dans le cadre de l'Accord sur la récréation et la conservation	..... $		
12 720 000 $		(c) Aide financière à la Ville de Winnipeg	14 000 000 $		
70 000 $		(d) Aménagement des rives	70 000 $		

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 1 293 000 $ est prévu dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 720 000 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 6 465 100 $. En y ajoutant le total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 18 536 900 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
		(e) Acquisition et construction de biens corporels - Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
3 899 900 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	5 673 800 $		
1 192 000		(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	1 826 400		
1 875 100		(3) Dépenses ministérielles	2 157 300		
6 967 000 $		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 2 496 300 $)	9 657 500 $		(3)
775 500 $		(f) Réaménagement du côté nord de l'avenue Portage ..	232 500 $		
..... $		(g) Entente sur le lac Shoal	3 000 000 $		
74 358 900 $		**Total des crédits pour les Affaires urbaines .....**		**77 367 200 $**	

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 2 414 300 $ est prévu dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 456 600 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 12 071 800 $. En y ajoutant le total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 18 536 900 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		MISE EN OEUVRE DE CERTAINES ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI)			
21 378 800 $	1.	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba ..... Dépenses provinciales liées aux activités entreprises à la suite de diverses ententes fédérales-provinciales.		24 714 300 $	141
1 658 300 $		(a) Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	2 264 300 $		
		986 300 $ (1) Fonctionnement	986 300 $		
		672 000 (2) Capital et subventions	1 278 000		
		(Somme récupérable du Canada :	15 000 $)		
1 194 700		(b) Entente 1985 - 1990 sur le tourisme	1 276 400		
		571 400 $ (1) Fonctionnement	558 000 $		
		623 300 (2) Capital et subventions	718 400		
		(Somme récupérable du Canada :	638 200 $)		
9 929 100		(c) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	10 033 300		
		7 748 100 $ (1) Fonctionnement	7 832 100 $		
		2 181 000 (2) Capital et subventions	2 201 200		
		(Somme récupérable du Canada :	3 119 800 $)		
2 677 300		(d) Nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg	3 707 300		
		935 500 $ (1) Fonctionnement	1 293 000 $		
		1 741 800 (2) Capital et subventions	2 414 300		
		(Somme récupérable du Canada :	1 286 300 $)		
684 100		(e) Entente spéciale d'aménagement rural et de développement agricole	692 300		
		684 100 $ (1) Fonctionnement	692 300 $		
		(Somme récupérable du Canada :	450 100 $)		
1 114 000		(f) Entente sur l'exploitation minérale (EDER)	1 031 300		
		1 114 000 $ (1) Fonctionnement	1 031 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		MISE EN OEUVRE DE CERTAINES ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI) (suite)			
1 753 200		(g) Entente sur le renouvellement forestier	1 766 900		
		1 753 200 $ (1) Fonctionnement	1 766 900 $		
		(Somme récupérable du Canada :	450 000 $)		
960 500		(h) Entente de développement des entreprises des communications et de la culture	1 093 100		
		960 500 $ (1) Fonctionnement	1 093 100 $		
627 600		(j) Entente sur le développement des transports	809 400		
		627 600 $ (1) Fonctionnement	809 400 $		
		(Somme récupérable du Canada :	219 000 $)		
780 000		(k) Entente sur les autobus urbains	1 440 000		
		780 000 $ (1) Fonctionnement	1 440 000 $		
.....		(m) Entente sur la conservation des sols	600 000		
		..... $ (1) Fonctionnement	600 000 $		
21 378 800 $ *		**Total des crédits pour la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba**		24 714 300 $ (1)	

Note (1) - Le montant total autorisé pour la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba, soit 24 714 300 $, se répartit ainsi : 18 102 400 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et 6 611 900 $ pour les Dépenses en capital.

Exercice se terminant le 31 mars 1989 | Exercice se terminant le 31 mars 1990

MISE EN OEUVRE DE CERTAINES

ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	12 975 100 $
Transfert de crédits venant de :	
- Agriculture à la suite de l'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	657 500
- Agriculture à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	60 800
- Culture, Patrimoine et Loisirs à la suite de l'Entente de développement des entreprises des communications et de la culture	640 300
- Éducation et Formation professionnelle à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	4 658 300
- Énergie et Mines à la suite de l'Entente sur l'exploitation minérale (EDER)	742 700
- Services à la famille à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	1 312 700
- Voirie et Transport à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	258 000
- Voirie et Transport à la suite de l'Entente sur le développement des transports	418 400
- Industrie, Commerce et Tourisme à la suite de l'Entente sur les autobus urbains	520 000
- Ressources naturelles à la suite de l'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	287 000
- Ressources naturelles à la suite de l'Entente sur le renouvellement forestier	1 168 800
- Affaires du Nord à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	1 215 500
- Affaires du Nord à la suite de l'Entente spéciale d'aménagement rural et de développement agricole	456 100
Transfert de crédits allant à :	
- Services de l'emploi et Sécurité économique à la suite de l'Entente sur le développement du Nord	(909 600)
- Voirie et Transport à la suite de l'Entente auxiliaire sur Churchill	(1 403 000)
- Industrie, Commerce et Tourisme à la suite de l'Entente sur la planification du développement économique	(30 000)
- Industrie, Commerce et Tourisme à la suite du projet de développement économique du secteur de la santé	(800 000)
- Industrie, Commerce et Tourisme à la suite de l'Entente 1985-1990 sur le tourisme	(49 800)
- Affaires urbaines à la suite de l'Entente sur le centre de Winnipeg	(800 000)
Crédits 1988-1989 après rajustement	21 378 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		CRÉDITS – INONDATIONS ET URGENCES DIVERSES (XVIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 750 000 $	1.	Crédits – Inondations et urgences diverses ..... Dépenses liées aux inondations et autres désastres naturels : subventions aux municipalités lors d'inondations, dépenses ministérielles liées aux inondations, Conseil manitobain de secours aux personnes sinistrées, et autres dépenses connexes. (Somme récupérable du Canada : 125 000 $)		**1 700 000 $**	142
2 750 000 $ *		**Total des crédits pour les Inondations et urgences diverses .....**		**1 700 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988–1989
Budget des dépenses principal 1988–1989	2 750 000 $
Crédits 1988–1989 après rajustement	2 750 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		ALLOCATION POUR LES PERTES SUBIES ET LES DÉPENSES FAITES PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET D'AUTRES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX (XXXV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
5 300 000 $	1.	Allocation pour les pertes et les dépenses		3 400 000 $	143
		Financement des pertes subies et des dépenses faites par les sociétés d'État, les organismes, commissions et conseils gouvernementaux pour lesquelles aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget.			
2 600 000 $		Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels	1 500 000 $		
300 000		Société manitobaine du pétrole et du gaz naturel	.....		
2 400 000		Manitoba Potash Corporation	1 400 000		
.....		Fonds non attribués	500 000		
5 300 000 $ *		**Total des crédits pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés d'État et d'autres organismes gouvernementaux**		3 400 000 $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	15 400 000 $
Transfert de crédits allant à :	
- Services du Gouvernement	(10 100 000 $)
Crédits 1988-1989 après rajustement	5 300 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1989	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1990	Résolution n°
		AUGMENTATION GÉNÉRALE DE SALAIRE (XXV)			
..... $	.....1.	Augmentation générale de salaire ..... Coût prévu de l'augmentation générale de salaire au niveau des ministères du Gouvernemnt. Le montant autorisé à ce poste peut, en totalité ou en partie, accroître la masse salariale qui est autorisée pour chacun des budgets ministériels et être réparti dans chaque ministère au gré du ministre des Finances.		**14 000 000 $**	**144**
..... $ *		**Total des crédits pour l'Augmentation générale de salaire .....**		**14 000 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	..... $
Crédits 1988-1989 après rajustement	..... $

Exercice se terminant le 31 mars 1989		Exercice se terminant le 31 mars 1990
SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL		
492 731 000 $	1. Total des crédits législatifs	**494 265 700 $**
4 097 810 800	2. Total des crédits votés	**4 321 794 800**
4 590 541 800 $ *	**Total des crédits votés et des crédits législatifs ...**	**4 816 060 500 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1988-1989
Budget des dépenses principal 1988-1989	4 590 541 800 $
Crédits 1988-1989 après rajustement	4 590 541 800 $